# ACHATS RESPONSABLES & HANDICAP

## Osez nos compétences

Le Mois SOCIALE ET SOLIDAIRE, L'ÉCONOMIE QUI A DU SENS. www.lemois-ess.org

# 3e SALON DU SECTEUR DU TRAVAIL PROTÉGÉ & ADAPTÉ

## 4-5 NOV. 2014

## GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

211 avenue Jean Jaurès - Paris 19e

REVUE DE PRESSE

© Crédits Photos : VLAB (Fédération Flamandes des ateliers protégés), Réseau Gesat, Avisea JobinLive, Handishare - Création graphique : Com' une nuance

**BUDGET** LE BRAS DE FER ENTRE PARIS ET BRUXELLES P. 6

# Alternatives Economiques

PHOTOVOLTAÏQUE : UN COURANT À RELANCER P. 38

POLITIQUE MONÉTAIRE : LA DIVERGENCE FED/BCE P. 48

LA FACE CACHÉE DE DUBAÏ P. 50

NOVEMBRE 2014 | NUMERO 340 | 4,90 €

www.alternatives-economiques.fr

# QUI SONT LES VRAIS FRAUDEURS

## IMPÔTS, CHÔMAGE, SÉCU...

DOSSIER P. 66

Belgique/Luxembourg 5,60 € ▮ Allemagne/Espagne/Italie/Grèce/Portugal (cont) 6 € ▮ Suisse [illegible] CHF ▮ DOM/A 6,50 € ▮ Maroc 62 MAD ▮ Zone CFA 4 400 CFA ▮ Canada 8,99 CAD

M 02125 - 340S - F: 4,90 E - RD

(France métropolitaine)

**DOSSIER SPÉCIAL** ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**Le tour du monde de l'ESS** P. 53-64

## 31 OCTOBRE
### Innovation sociale

**Grasse (06).** Dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire, l'institut Jean-Baptiste-Godin et Evaléco organisent un colloque interrégional sur l'innovation sociale comme levier pour le développement local. De 9 h à 17 h 30, à l'auditorium du Musée international de la parfumerie, 2 bd du Jeu-de-Ballon.

**Rens. et inscription :** contact@evaleco.org

## JUSQU'AU 19 NOVEMBRE
### Mixité des métiers

**Alpes-Maritimes.** Pour la quatrième année consécutive, la région Paca organise la Semaine de l'égalité et de la mixité des métiers. Les différents événements organisés reviennent sur les pratiques exemplaires développées dans la région, la place des femmes dans le sport ou encore le genre et les jeux vidéo. Entrée gratuite sur inscription.

**Rens. :** www.alteregaux.org/ ; **inscription :** contact@alteregaux.org **ou** contact@cidff06.org

## 3-10 NOVEMBRE
### Finance solidaire

**France.** Finansol organise pour la 7e fois la Semaine de la finance solidaire. Campagne de sensibilisation, avec une centaine de manifestations partout en France, la Semaine a pour objectif de faire prendre conscience à chacun qu'il est possible de donner du sens à son argent. A cette occasion, Finansol et *Le Monde* remettront le 3 novembre prochain les Grands prix de la finance solidaire qui récompensent les entreprises ou les associations qui ont pu, grâce à la finance solidaire, développer des projets à forte plus-value sociale et environnementale.

**Rens. :** http://finansol.org/fr/semaine-de-la-finance-solidaire-2014.html

## 4 NOVEMBRE
### Responsabilité sociale

**Serris (77).** La chaire d'économie sociale et solidaire de l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée organise une journée d'étude consacrée à la responsabilité sociale des territoires. De 8 h 30 à 17 h, à l'auditorium de la médiathèque Val d'Europe, 2 place d'Ariane. Entrée gratuite sur inscription obligatoire.

**Rens. :** http://rtes.fr/Ile-de-France-Responsabilite,2474

## 4-5 NOVEMBRE
### Insertion

**Paris 19e.** La 3e édition du salon Osez nos compétences permet aux entreprises privées de rencontrer et d'échanger avec les Esat (ex-CAT) et les entreprises adaptées (ex-ateliers protégés) franciliens qui ont pour vocation l'insertion professionnelle par le travail des personnes en situation de handicap. De 9 h à 17 h à la grande halle de la Villette.

**Rens. :** www.osez-nos-competences.fr

## 4 NOV. - 4 DÉCEMBRE
### Economie participative

**Lille (59).** Dans le cadre de son programme ADA (argumenter, décider, agir), la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS) organise un cycle « économie participative » avec trois tables rondes sur le financement participatif (4 novembre), l'habitat participatif (20 novembre) et la consommation collaborative (4 décembre). De 17 h à 19 h 30, à l'espace Baïetto, 2 rue des Canonniers.

**Rens. :** www.meshs.fr

## 6 NOVEMBRE
### Emploi et ESS

**Paris 10e.** La publication des résultats du premier baromètre national de la qualité de vie au travail dans l'ESS, initié par la mutuelle Chorum, offre une photographie qui permet de comprendre où en est l'économie sociale et solidaire sur ce sujet essentiel. La troisième Rencontre chercheurs-acteurs 2014, organisée par la chaire d'économie sociale et solidaire de l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée et ses partenaires, reviendra sur cette analyse. De 16 h à 18 h, à l'Atelier, 8-10 impasse Boutron.

**Rens. :** www.lelabo-ess.org/?La-qualite-de-l-emploi-dans-l-ESS

## L'ESS À LA PÉNICHE CANCALE

**Du 27 octobre au 30 novembre à Dijon (21).** A l'occasion du Mois de l'ESS et de son 5e anniversaire, la Péniche Cancale, lieu convivial de découvertes artistiques à Dijon, propose une série de manifestations culturelles (spectacles, expositions, projections, dégustations et rencontres). Avec le soutien de la ville de Dijon, service emploi-insertion-ESS.

**Rens. :** http://penichecancale.com/

## 6 NOVEMBRE
### Jouets sexistes

**Paris 18e.** La prochaine récré du Centre Hubertine-Auclert, le rendez-vous dédié au thème du genre et de l'éducation, sera consacrée aux jouets sexistes : quelles actions féministes à l'approche de Noël ? A 19 h au CHA, 7 impasse Milord.

**Rens. :** www.centre-hubertine-auclert.fr ; **inscription :** www.centre-hubertine-auclert.fr/recre6nov

## 13 NOVEMBRE
### Travailleurs pauvres

**Paris 11e.** Les travailleurs pauvres ont un emploi, mais demeurent dans la pauvreté du fait de la faiblesse de leurs revenus. On estimait que près de 2 millions de personnes vivaient avec environ 800 euros par mois en 2013. Quelle est la situation aujourd'hui ? Denis Clerc, fondateur d'*Alternatives Economiques* et membre de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale, et Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation Abbé-Pierre pour le logement des défavorisés, apporteront des éléments de réponse. A 18 h, à l'institut Tribune Socialiste, 40 rue de Malte.

**Rens. :** www.institut-tribune-socialiste.fr

## 18 NOVEMBRE
### Prix Pinocchio

**Paris 10e.** Les Amis de la Terre France, en partenariat avec le Crid et Peuples solidaires, organisent les Prix Pinocchio du développement durable. Ils appellent au vote pour sélectionner, parmi les entreprises nominées, celles qui ont le plus procédé à des violations de droits sociaux et environnementaux. Le prix sera annoncé à 18 h, à la Java, 105 rue du Faubourg-du-Temple.

**Rens. :** www.prix-pinocchio.org

## RENCONTRES DE L'IDIES

**Le 14 novembre à Lyon 3e.** L'institut pour le développement de l'information économique et sociale (Idies) s'associe pour la sixième année consécutive aux Journées de l'économie pour organiser ses septièmes rencontres annuelles. Deux tables rondes se succéderont : « Mieux enseigner l'économie à l'université » et « Quel prix pour la nature ? ». Elles seront animées par Philippe Frémeaux et Aurore Lalucq (Institut Veblen). De 8 h 45 à 12 h 45, à la salle des délibérations du Grand Lyon, 20 rue du Lac, métro Part-Dieu.

**Rens. :** www.idies.org

## 20-21 NOVEMBRE
### Ville-campagne

**En ligne.** Le salon virtuel « Projets en campagne » propose aux candidats au départ vers la campagne une visite des stands de régions, départements, pays et communautés de communes. Les candidats pourront aussi discuter par Skype avec les chargés d'accueil de tous ces territoires et découvrir leurs opportunités.

**Rens. :** www.projetsencampagne.com

## 22-29 NOVEMBRE
### Histoire coloniale

**Paris.** Le Festival Nio Far réunit artistes et intellectuels pour échanger sur les questions de citoyenneté, d'histoire et de mémoire entre pays du Nord et pays du Sud. Les thématiques seront évoquées à travers la danse, le théâtre, la photographie, les films documentaires, et lors de lectures et de tables rondes. Les bénéfices iront à la construction d'une Maison des artistes à Mboro (Sénégal).

**Rens. :** www.festivalniofar.com/

## 24-28 NOVEMBRE
### J'innove

**Nord-Pas-de-Calais (59).** Pour sa 4e édition, la Semaine j'innove en Nord-Pas-de-Calais propose débats et rencontres autour de la naturalité, la traçabilité, la sécurité des produits, l'alimentation des seniors ou encore la rareté annoncée des protéines animales. Comment transformer des contraintes de marché et anticiper les besoins des consommateurs en alliant plaisir et santé ? Dans onze villes du Nord-Pas-de-Calais.

**Rens. et inscription :** http://semaine-jinnove.com/manifestation/lagro alimentaire-de-demain/

## 25 NOVEMBRE
### Recyclage

**Paris 18e.** Pour sensibiliser le grand public à la collecte et au recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'éco-organisme européen ERP (European Recycling Platform) organise la 6e édition de sa *recycling party*. Des contremarques permettent de préréserver une place au concert, mais elles devront être présentées, le soir de l'événement, avec un DEEE. A 19 h 30 à la Cigale, 120 boulevard de Rochechouart.

**Rens. et préréservation :** www.erp-recycling.fr/news/la-recycling-party-2014-humour-musique-deee/

## 27 NOVEMBRE
### Talents des quartiers

**Saint-Denis (93).** L'association Nos quartiers ont des talents organise pour la 5e année consécutive les Rencontres nationales pour l'égalité des chances. A partir de 8 h 30 à la cité du cinéma.

**Rens. et inscription :** www.nqt.fr

## 27-29 NOVEMBRE
### Pédagogie

**Clermont-Ferrand (63).** Innover dans ses pratiques pédagogiques, est-ce forcément progresser ? Peut-on dissocier innovation et recherche pédagogique ? Ces questions seront abordées lors des journées pédagogiques de l'Association des professeurs d'économie et de gestion (Apeg) consacrées au thème de l'innovation. A la CRDP de l'académie de Clermont-Ferrand, 15 rue d'Amboise. Adhérents 30 €, non-adhérents 70 €.

**Rens. :** www.apeg.info ; **inscription :** www.apeg.info/le-chantier-des-jp-de-lapeg-est-ouvert/

## 28-29 NOVEMBRE
### Consommer autrement

**Châteauroux (36).** A l'occasion de la clôture du Mois de l'ESS, la Cress du Centre propose un village de l'ESS autour du thème « Vivre et consommer autrement ». A l'espace Racine, rue de la République.

**Rens. :** www.cresscentre.org

**Pour pouvoir paraître dans le prochain numéro** l'annonce de votre initiative doit nous parvenir **avant le 15 du mois**

GRATUIT

# RESPECT MAG

LE MAGAZINE DIVERSITÉ

NUMÉRO 42
AUTOMNE 2014

## GAËLLE MIGNOT
Le rugby en première ligne

## TRIBUNE À MICHEL ONFRAY ET EDGAR MORIN

## SUPPLÉMENT HANDICAP EMPLOI

## CHRISTINE AND THE QUEENS
Ne plus s'excuser d'être soi

**DOSSIER**

Religion, origines, sexe, handicap, diversités...

## QUAND L'HUMOUR BOUGE LES LIGNES

# ROSCHDY ZEM
## « LA DOUBLE CULTURE EST UNE RICHESSE INCROYABLE »

***Selon toi, est-ce plus difficile d'exercer ton métier en étant une fille ?***

C'est plus compliqué oui. Tout simplement parce que c'est plus compliqué dans la vie de tous les jours. La misogynie existe dans le monde de la musique comme ailleurs. Il y a beaucoup de grandes stars féminines aujourd'hui, que ce soit Lady Gaga, Beyoncé ou bien d'autres. Mais si une fille comme moi, qui ne ressemble pas à ces modèles, réussit dans ce milieu, cela peut être bon signe.

***Tu t'es déjà sentie offensée ?***

Sur scène ou en studio j'ai rarement ressenti de malaise. Par contre, j'ai eu des expériences plus désagréables lors de shootings photos. J'ai parfois dû insister pour ne pas porter de robe ou être seins nus. Des remarques du style : « *Mais tu es pourtant jolie, mets-toi en valeur* », ça m'est arrivé. J'ai le sentiment qu'une artiste sera toujours plus jugée sur son physique qu'un homme. Tout ce qui touche à l'image est très machiste.

***Tu parlais de filles comme Beyoncé ou Nicki Minaj. Qu'est-ce que tu penses de leurs clips ?***

C'est un vrai sujet de réflexion... J'adore ces filles mais elles transmettent parfois une image de la femme qui me dérange. Récemment, je regardai les MTV Video Music Awards et j'ai réalisé que toutes les artistes portaient le même genre de tenues très sexy. J'aurai aimé voir des costards ou des jeans, des vêtements qui sortent un peu du commun. Beyoncé et Nicki Minaj, ce sont des filles qui représentent un idéal de beauté. Je ne leur en veux pas, mais c'est embêtant de voir que d'autres personnes moins belles ne puissent pas être valorisées.

■ **Propos recueillis par Matthieu Windey**

## BIO

- **1988** : Naissance à Nantes.
- **2008** : Héloïse intègre l'École normale supérieure de Lyon en option études théâtrales.
- **2010** : Dans un bar londonien, elle rencontre des travestis, c'est le déclic.
- **2011** : Héloïse sort son premier EP Miséricorde.
- **2012** : La Nantaise reçoit le prix « Découverte » du Printemps de Bourges.
- **2014** : Elle est nominée dans la catégorie « Révélation scène de l'année » aux Victoires de la Musique. Son premier album, Chaleur Humaine parait chez Because.

**Après avoir travaillé en résidence en prévision de sa tournée, Christine and the Queens devrait prochainement sortir un nouveau clip ainsi qu'un single. Héloïse Letissier voyagera dans toute la France jusque fin décembre. Elle passera, entre autres, par Lille, Dijon, Blois, Caen et beaucoup d'autres villes. Pour plus d'infos rendez-vous sur : www.christineandthequeens.com**


HANDICAP
Osez nos compétences
3e SALON DU SECTEUR DU TRAVAIL PROTÉGÉ & ADAPTÉ
4-5 NOV. 2014
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE
211, Avenue Jean-Jaurès - Paris 19
Inscription sur le site internet :
www.osez-nos-competences.fr
ENTRÉE LIBRE RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS
Organisé par le Réseau Gesat, avec l'UNEA, l'ADCP, les ESAT du 78, le Collectif Compétences & Handicap Essonne, le Collectif Compétences & Handicap 92.
Partenaires premium du salon
Avec le soutien de
Partenaires
Partenaire média
Un évènement organisé dans le cadre du mois de l'Économie Sociale et Solidaire.
Création graphique : Emmanuelle LANGLET

mais pas question de lâcher ses études. Après un bac technologique, la jeune fille choisit un cursus Staps pour devenir éducatrice sportive. Depuis, Gaëlle ne lâche rien et s'impose dans un monde encore essentiellement masculin. Sur le terrain, ce petit gabarit occupe le poste de talonneur. Un rôle de première ligne. En mêlée fermée, le talonneur est chargé de dégager le ballon vers son camp. C'est aussi lui qui effectue les remises en touches. Une tâche de guerrière, à l'image de ce qu'elle est dans la vie. Entre son boulot et ses propres entraînements, les journées de Gaëlle Mignot sont denses: «*À 7h30, je vais courir une heure environ. Je prends mon petit déjeuner en rentrant puis je pars travailler de 9h à midi. Je rentre manger et de 14h à 18h30, je suis de nouveau sur le terrain avec les jeunes.*» Elle enchaîne avec ses propres entraînements, seule, ou en collectif, «*deux à trois fois par semaine jusqu'à 21h30*». Une vie de jeune femme sans week-ends ni réelles vacances. Mais qu'elle accepte: «*Je ne suis pas quelqu'un qui se plaint beaucoup. Quand on est une sportive de haut-niveau, on fait des sacrifices*», balaye-t-elle, en vraie pro.

■ **Noémie Fossey-Sergent**

## LE RUGBY FÉMININ EN CHIFFRES

**Le rugby féminin compte 14 000 licenciées. 15 000 spectateurs sont venus assister à la demi-finale des Bleues contre le Canada, au stade Jean-Bouin à Paris, mercredi 13 août. 1,8 millions de personnes ont suivi à la télévision le match de poule des Françaises contre l'Australie. Les cinq dernières minutes du match ont même attiré 2,3 millions de téléspectateurs. Le rugby féminin a été intégré à la Fédération française de rugby (FFR) en 1989. Mais ce n'est qu'en 2001, avec la loi Buffet, que les joueuses de l'équipe de France se sont vues reconnaître le statut de sportif de haut niveau.**

# SALONS, FESTIVALS & EXPOS

### EXHIBIT B DE BRETT BAILEY
### Au CENTQUATRE-PARIS du 07 au 14 décembre 2014

**Le metteur en scène sud-africain Brett Bailey a entendu le sanglot de l'homme noir. Il en a pointé la cause dans la barbarie colonialiste et a accumulé les pièces à conviction témoignant des crimes commis à son encontre. Pour que nul ne prétende les ignorer, il les expose, assemblés en un parcours de douze installations vivantes, rendant compte, entre autres, du racisme scientifique qui faisait florès encore au siècle dernier.**

### DOCUMENTAIRES EN VUES À BELLEVILLE EN VUE(S)
### Du 13 au 24 novembre, à Paris et Les Lilas

**Depuis 10 ans, l'association Belleville en Vue(s) tente de sensibiliser tous les publics à l'image et à la diffusion de films. Parmi les nombreux événements qu'elle organise, la Biennale de Belleville est un incontournable. Cette année, le thème est la déambulation. Dans le cadre du mois documentaire 2014, elle organise aussi la 4e édition du festival des Nouveaux cinémas documentaires. Des approches singulières, interrogeant le geste et le genre documentaire, dans le fond comme dans la forme, seront offertes aux regards des spectateurs. Une manifestation cinématographique qui se tiendra du 13 au 24 novembre.**

### OSEZ NOS COMPÉTENCES ILE-DE-FRANCE 2014
### Les 4 et 5 novembre 2014 à la Grande Halle de la Villette

**Fort du succès des deux premières éditions (plus de 2 000 visiteurs), le salon Osez nos compétences lance sa 3e édition qui se tiendra les 4 et 5 novembre 2014 à la Grande Halle de la Villette. Bousculer les préjugés, valoriser la diversité des savoir-faire, démontrer l'expertise métier des travailleurs en situation de handicap, telle est la mission que se donnent les participants et organisateurs mobilisés pour l'événement.**

■ **Louise Pluyaud**

# Handirect emploi

N° 21 · Septembre / Octobre · SUPPLÉMENT GRATUIT AU N° 151, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT · WWW.HANDIRECT.FR

p.10 Ne manquez pas le 3e salon Osez nos compétencess
p.12 Handividéo : proposez une candidature à votre image
p. 14 Handiréseau vous ouvre ses coulisses
p. 16 Travailler avec un collègue de petite taille

# Misez sur vos compétences

# Entreprises et collectivités : Ne manquez pas le salon Osez nos compétences les 4 et 5 novembre prochains

*Fort du succès des deux premières éditions avec plus de 2 000 visiteurs chaque année et près de 60 ESAT & EA franciliens exposants, le salon du secteur du travail protégé et adapté « Osez nos compétences » reviendra les 4 et 5 novembre prochains pour sa 3e édition qui aura lieu à la Grande Halle de la Villette.*

La dernière édition du salon a rassemblé 60 exposants.

Conférences et ateliers thématiques seront proposés aux participants.

Avec une nouvelle édition résolument tournée vers les échanges économiques, un des objectifs du salon est d'apporter des clés aux entreprises et aux collectivités pour mener au mieux leur politique d'emploi indirect et favoriser l'achat responsable au secteur.

Elles trouveront des solutions concrètes pour répondre tant à leur obligation d'emploi et de contribution AGEFIPH ou FIPHFP que pour développer leur politique RSE d'achats solidaires.

Les entreprises ont des besoins, des projets et les réponses des ESAT&EA ne sont pas exemptes d'innovation. Par ailleurs, les donneurs d'ordre doivent, certes, satisfaire aux dispositifs de la loi sur le handicap, comme à d'autres critères RSE, mais ils ne se dispensent pas pour autant d'objectifs de qualité et de coûts.

C'est pourquoi cette 3e édition du salon proposera aux visiteurs un parcours en trois temps :

- **Dans l'espace DÉCOUVRIR,** les exposants ESAT&EA présenteront aux visiteurs la multiplicité de leurs métiers. Cet espace, organisé autour de 14 pôles métiers et plus de 30 prestations présentées, a comme double objectif de promouvoir et valoriser le secteur du travail protégé et adapté d'une part, et, d'autre part, de faire changer le regard sur la qualité de ses prestations et services.
- **Dans l'espace COMPRENDRE,** des ateliers aux thématiques très opérationnelles, de formats courts, auront pour objectif de favoriser le benchmark, le partage de bonnes pratiques, le retour sur expériences et l'émulation des différents acteurs des entreprises et collectivités. Seront également abordés les enjeux et la réalité du secteur du travail protégé et adapté et l'importance du recours à la sous-traitance pour tous les donneurs d'ordre.
- **Dans l'espace AGIR AVEC LE BUSINESS CORNER,** les visiteurs acheteurs ou mission handicap pourront rencontrer directement des représentants d'ESAT et d'EA franciliens et nationaux. Les prises de rendez-vous seront organisées en amont pour optimiser ces moments privilégiés.

L'enjeu reste toujours d'inscrire, dans la durée et comme une évidence, le secteur du travail protégé et adapté dans le monde marchand, avec ses compétences et son savoir-faire. Ce salon prouve, une fois encore, que les offres du secteur sont des réponses adaptées aux besoins des entreprises et collectivités.

Même avec un format renouvelé le pari est audacieux à l'heure d'un climat économique morose et de crédits publics en berne. Comme pour les éditions précédentes, c'est le Réseau Gesat, réseau économique du travail protégé et adapté, qui en assure le portage technique et financier pour le compte des ESAT&EA et en liaison avec les organisations nationales et territoriales du secteur.

Emmanuel Chansou, directeur exécutif du Réseau Gesat explique : *« Après les éditions 2011 et 2012 du salon au Centquatre, nous avons en 2013 organisé deux évènements complémentaires : les Trophées HandiResponsables, premiers trophées spécifiques au secteur, et une enquête croisée : « Baromètre des achats responsables / étude économique auprès des ESAT&EA ».* À l'occasion de ces évènements, nous avons ressenti une formidable attente du côté des entreprises privées et publiques pour améliorer leur relation économique avec le secteur. Du côté des ESAT&EA ce sont une capacité d'innovation et une envie de relever le double défi de l'insertion par le travail et de l'élaboration d'une réponse industrielle de qualité qui ont été mis en exergue. Nous avons donc fait le pari, avec deux groupes d'entreprises particulièrement impliqués dans ce sujet – le Groupe BPCE et le Groupe GDF Suez – de renouveler pour la troisième fois cet exercice en 2014».

**● Article réalisée par notre partenaire le GESAT, réseau économique du travail protégé et adapté**

*Pratique : Rendez-vous les 4 et 5 novembre 2014 à La Grande Halle de La Villette à Paris 19e. Entrée libre après inscription sur www.osez-nos-competences.fr*

gesat innovation, compétences et handicap

HANDICAP Osez nos compétences 3e SALON DU SECTEUR PROTÉGÉ & ADAPTÉ

MANAGER & REUSSIR
53 RUE DU CHEMIN VERT
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - 01 46 10 21 21

**SEPT/OCT 14**
Bimestriel

Surface approx. (cm²) : 480
N° de page : 96



Manager

# Buzz — DU JOUR

Par Éric Santini

■ CLAIRE KHECHA

## Nouvelle DGA *d'Opcalia*

Philippe Huguenin-Génie, nouvellement nommé à la Direction générale d'*Opcalia* vient de choisir Claire Khecha en tant que Directrice générale adjointe. A ce titre, elle va notamment animer le réseau de l'*Opca* et assurer les relations avec les branches professionnelles. Elle était depuis 2012 Directrice déléguée au développement. Elle a rejoint *Opcalia* en 2007 en qualité de Directrice des branches et des grands comptes. Rappelons qu'*Opcalia* est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) par l'Etat, au titre de la formation professionnelle continue des salariés et il finance la formation à travers différents dispositifs (Plan de formation, Période et Contrat de professionnalisation, Droit individuel à la formation, Bilan de compétences, Validation des acquis de l'expérience). ■

■ EN SITUATION DE HANDICAP

## Osez leurs compétences !

Le Salon « *Osez Nos Compétences* » se tiendra les 4 & 5 novembre prochains. Il met en avant le travail des personnes en situation de handicap et souhaite bousculer les préjugés, valoriser la diversité des savoir-faire, démontrer l'expertise métier des travailleurs… Ce salon est à l'initiative du réseau GESAT (réseau économique du travail protégé et adapté), qui a pour mission de valoriser les ESAT et EA et de favoriser leur collaboration avec des donneurs d'ordre publics et privés. Une belle initiative à saluer.
*Plus d'infos sur : www.osez-nos-competences.fr/* ■

cb
careerbuilder.com

■ METIERS COMMERCIAUX

## Quel TOP 6 pour 2014-2020 ?

En cette rentrée 2014, *CareerBuilder* a dévoilé le Top des métiers ayant connu le plus de créations de postes dans le secteur commercial depuis 2009, mais aussi ceux qui en créeront le plus à l'horizon 2020. Voici le classement des six premiers :

- 1 Cadres commerciaux des PME.
- 2 Autres professions intermédiaires commerciale.
- 3 Technico-commerciaux en services auprès d'entreprises.
- 4 Cadres commerciaux des grandes entreprises.
- 5 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations.
- 6 Technico-commerciaux en biens de consommation auprès d'entreprises.

Si vous recherchez un poste dans une fonction commerciale, vous savez à quoi vous en tenir. A vous de jouer maintenant ! ■

■ ROBERT PAPIN

## Former de vrais leaders, c'est possible !

Comment former les leaders de demain ? C'est à cette question que répond Robert Papin qui a lui-même créé HEC Entrepreneurs, dans son dernier livre. Parce que oui, former des leaders, c'est encore possible. Cela passe par l'expérience concrète de la création d'entreprise, de son redressement, de sa cession, etc. En bref, la pédagogie par de vraies missions de terrain est la clé pour former de vrais leaders-entrepreneurs. Son ouvrage s'adresse donc à tous les managers, enseignants, étudiants, qui souhaitent relever ce défi : rendre l'enseignement plus pertinent pour préparer les jeunes aux métiers de l'entreprise, en formant des entreprenants et non de simples apprenants.

*« Former de vrais leaders : c'est encore possible ! » de Robert Papin, Editions Dunod, 264 pages, 19 €.* ■

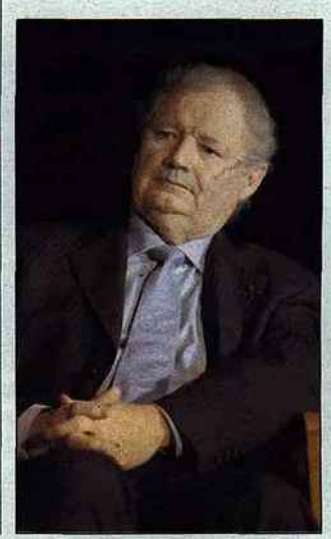

■ COLLABORATEUR DE START-UP

## Etes-vous heureux au travail ?

Happy STARTUP

Le cabinet de recrutement *Urban Linker*, leader sur les métiers du digital et *Choosemycompany.com*, spécialiste des labels professionnels lancent l'édition 2015 du label *HappyStartUp*. Les start-ups peuvent dès à présent s'inscrire au programme sur le site de *HappyStartUp*: *http://www.happy-startup.org*. Une fois les enquêtes clôturées, les start-ups qui sont notées le plus favorablement par leurs membres se voient décerner le label. Les structures sont comparées par taille d'effectif. ■



Tous droits réservés à l'éditeur

Entreprise & Carrières
1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92856 RUEIL MALMAISON CEDEX - 0 825 300 302

**23/29 SEPT 14**
Hebdomadaire
OJD : 7976

Surface approx. (cm²) : 4115
N° de page : 18-25





— L'enquête —

# L'innovation RH

## INSERTION AU SERVICE DU HANDI

**p.21** Devoteam
Un *chat* vidéo pour recruter

**p.22** Isor
Transfert de compétences et cotraitance

**p.23** GRTgaz
Partage entre secteur protégé et entreprise ordinaire

**p.24** Mairie de Rueil-Malmaison
Théâtre et formation révèlent les handicaps cachés

**p.25** Interview
Juliette Arnould, du collectif handicap & numérique : « Les entreprises favorisent l'emploi des personnes handicapées en les encourageant à se former »

**L'insertion des travailleurs handicapés est un travail de longue haleine, où volonté politique, technicité des actions et reproduction de bonnes pratiques doivent se combiner. Dans les entreprises comme dans les collectivités territoriales, la recherche de solution a débouché sur des démarches innovantes.**

COORDONNÉE PAR **LAURENT GÉRARD** ILLUSTRATION **NINI LA CAILLE**

Tous droits réservés à l'éditeur

Entreprise & Carrières
1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92856 RUEIL MALMAISON CEDEX - 0 825 300 302

23/29 SEPT 14
Hebdomadaire
OJD : 7976

Surface approx. (cm²) : 4115
N° de page : 18-25



**L'ESSENTIEL**

1. **Trois manifestations organisées en novembre visent à promouvoir l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés,** pour laquelle des pistes d'action restent à trouver et à diffuser.

2. Parmi les actions engagées, certaines visent à **élargir les recrutements dans des secteurs où les travailleurs handicapés sont encore peu présents,** ou à encourager les salariés porteurs de handicap à le déclarer.

3. Le taux de 6 % de travailleurs handicapés pouvant aussi être atteint en recourant à la sous-traitance, **des expériences innovantes de partenariat avec le secteur protégé ont vu le jour.**

# CAP

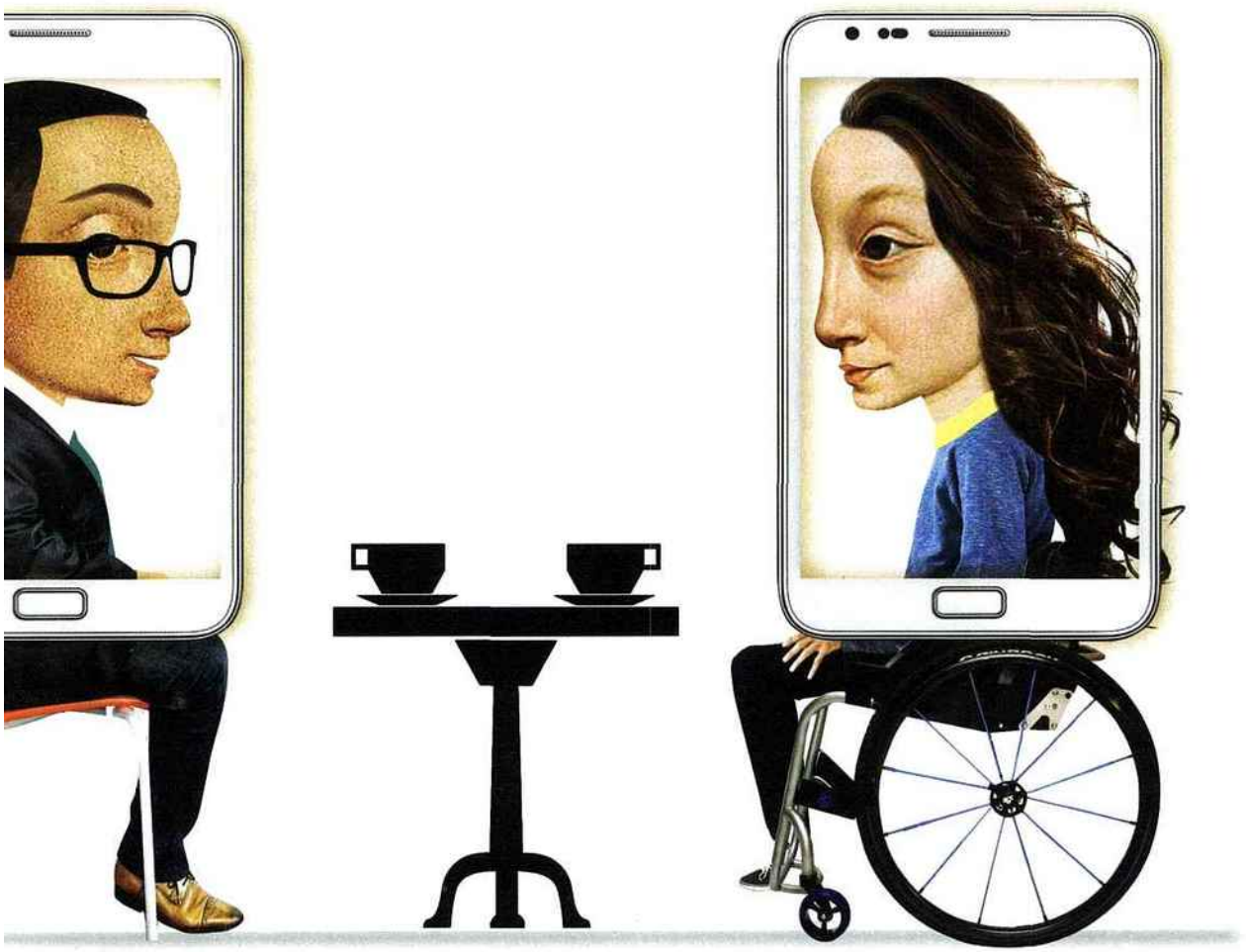



Tous droits réservés à l'éditeur

Entreprise&Carrières
1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92856 RUEIL MALMAISON CEDEX - 0 825 300 302

23/29 SEPT 14
Hebdomadaire
OJD : 7976

Surface approx. (cm²) : 4115
N° de page : 18-25

La Semaine emploi-handicap, le salon Osez nos compétences et le festival national du film d'entreprise emploi & handicap : voilà parmi d'autres trois rendez-vous à venir d'ici à la fin 2014, au cours desquels les entreprises privées et les trois fonctions publiques, qui à ce jour sont inactives ou peu actives en matière d'insertion de travailleurs handicapés, pourront trouver de nombreuses pistes d'actions, et comprendre combien ce chantier est une œuvre de longue haleine. 6 % des effectifs doivent en effet être constitués de travailleurs handicapés en interne ou en externe via la sous-traitance et les achats auprès des établissements et services d'aide par le travail (Esat) et des entreprises adaptées (EA).

## DES PISTES D'ACTION OPÉRATIONNELLES

Trouver des pistes d'action véritablement opérationnelles était justement le désir des entreprises et de la collectivité territoriale qui témoignent dans ce dossier. Car toutes avaient fait le constat que l'insertion des personnes handicapées ne va pas toujours de soi, et que volonté politique, technicité d'actions et reproduction de bonnes pratiques doivent se combiner.

Ainsi, si Devoteam (lire ci-contre) a expérimenté un handichat sur Monster.fr pour élargir ses recrutements, c'est bien parce que les candidats porteurs de handicap ayant un profil d'ingénieur en informatique sont rares et très recherchés. On retrouve ce même souci de lutte contre la rareté dans la démarche collective des entreprises du numérique qui créent un site spécifique d'emploi de personnes handicapées : Handinumérique (lire p. 25).

La décision d'achat de prestations industrielles par GRTgaz auprès du secteur du travail protégé et adapté (STPA) répond à une autre logique : celle de mettre en concurrence son prestataire « ordinaire » d'origine tout en avançant sur la question des 6 %. Mais cela n'a été rendu possible que par le regroupement d'Esat et d'EA

*Trouver des pistes d'action véritablement opérationnelles était le désir des entreprises et de la collectivité territoriale qui témoignent dans ce dossier.*

# Trois rendez-vo pour l'emploi des personnes

## FESTIVAL NATIONAL DU FILM D'ENTREPRISE EMPLOI & HANDICAP

Depuis le 18 juillet, tous les films soumis à la sélection du Festival national du film d'entreprise emploi et handicap sont visibles sur internet. Le public est appelé à les visionner et à voter : la remise des prix aura lieu en préambule de la 18e Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, le 6 novembre. 79 films ont été reçus, et 27 retenus : 15 en communication externe et 12 en communication interne. Par ailleurs, les DRH et responsables de mission handicap intéressés peuvent joindre l'organisateur (Festival dans la boîte) afin que celui-ci organise dans leur entreprise un "Festival dans ta boîte" : une opération de communication interne avec projection d'une sélection des films en compétition et animation d'un débat autour de l'intégration des personnes handicapées dans l'entreprise.

‹festivaldanslaboite.fr› ‹handicap.fr› et ‹Dailymotion›

## SEMAINE EMPLOI-HANDICAP 2014

La 18e Semaine emploi-handicap se tiendra du 17 au 23 novembre avec une multitude d'initiatives orchestrées par l'Agefiph, le FIPHFP et l'Adapt.

En 2013, 66 500 rencontres entre personnes handicapées en recherche d'emploi et recruteurs ont eu lieu dans toute la France, et les 140 actions de l'Adapt ont réuni 8 800 candidats et 1 800 recruteurs lors de forums emploi-handicap, d'handicafés ou encore de jobdatings. Tout au long de la semaine, le programme *La Tête de l'emploi* était diffusé sur les 24 stations de France 3. Constitué de films courts de 1 min 30, le programme avait pour vocation de



Tous droits réservés à l'éditeur

Entreprise & Carrières
1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92856 RUEIL MALMAISON CEDEX - 0 825 300 302

23/29 SEPT 14
Hebdomadaire
OJD : 7976

Surface approx. (cm²) : 4115
N° de page : 18-25



spécifiques dans un pool plasturgie *ad hoc* (lire p. 23).
Le système de cotraitance actuellement mis en place par Isor (lire p. 22) prévoit un transfert de compétences auprès du STPA, mais il manifeste une recherche subtile d'équilibre : il s'agit de participer à l'insertion des personnes handicapées, sans perdre des marchés en se coupant l'herbe sous le pied.
La municipalité de Rueil-Malmaison (lire p. 24) ne pouvait, elle, envisager d'embaucher des travailleurs handicapés pour atteindre le taux de 6 %, mais c'est en déployant des méthodes originales, dont le recours au théâtre, qu'elle est parvenue à mettre en évidence nombre de handicaps cachés parmi les agents en poste. L'innovation caractérise ces initiatives. LAURENT GÉRARD

## us handicapées

valoriser l'emploi de personnes handicapées dans le milieu de l'entreprise en présentant plusieurs témoignages.
«www.semaine-emploi-handicap.com»

### SALON OSEZ NOS COMPÉTENCES

Le Salon Osez nos compétences organisé par le réseau Gesat les 4 et 5 novembre aura lieu à la Grande Halle de la Villette, à Paris. Il vise à promouvoir les savoir-faire et les métiers des Esat et EA auprès du grand public et des donneurs d'ordre. «Cette année, Osez nos compétences met l'accent sur le *B to B* », précise Emmanuel Chansou, directeur du Gesat. Un débat sur la thématique Accords d'entreprises, accords de branches et relations avec le secteur du travail protégé et adapté devrait y être mené, avec l'intervention de deux branches importantes. L. G.
«www.osez-nos-competences.fr/»

**DEVOTEAM**

# UN *CHAT* VIDÉO POUR RECRUTER

**Devoteam expérimente un "handichat" sur Monster.fr afin d'élargir son sourcing de candidats.**

**REPÈRES**

**Activité**
*Conseil en NTIC, solutions de communication clé en main.*

**Effectif**
*1 600 salariés en France (4 000 dans le monde).*

**Chiffre d'affaires**
*453 millions d'euros en 2013.*

Devoteam, société de conseil et de services en technologies d'information et de communication, a organisé en juin dernier sur le site de recrutement Monster, un chat vidéo sur le thème du handicap. Objectif ? Faire connaître sa politique handicap et attirer des candidats. Le groupe, actif sur cette question depuis 2008, a signé un accord d'entreprise et s'est doté d'une mission handicap en 2012. Le taux d'emploi direct de travailleurs handicapés est passé de 0,8 % en 2008 à 1,22 % en 2012, et à 1,55 % actuellement. Le groupe a aussi développé la sous-traitance avec le secteur protégé, qui représente aujourd'hui 1,45 unité bénéficiaire.
L'accord fixe un objectif de 19 recrutements directs de travailleurs handicapés en trois ans. « Mais les candidats porteurs de handicap ayant un profil d'ingénieur en informatique sont rares et très recherchés. Pour nous démarquer de la concurrence, nous avons eu l'idée de ce HandiChat. Nous sommes la quatrième entreprise à expérimenter sur ce site », indique Arnaud Dormeuil, responsable de la mission handicap.
Pour annoncer l'opération, Devoteam a communiqué en amont sur des joboards spécialisés, et Monster a diffusé l'information auprès de ses candidats au profil recherché. Le jour J, trois responsables répondaient en direct aux questions des internautes et d'une journaliste : le responsable de la mission handicap, la responsable du recrutement et un directeur de projets. Les questions portaient sur le rôle de la mission handicap, sur les modalités de recrutement, l'intégration et l'accès à la formation des travailleurs handicapés, les possibilités d'évolution professionnelle, les aides au transport et les aménagements de postes, notamment. « Le but était de lever d'éventuelles craintes et d'inciter les candidats à postuler et à déclarer leur handicap », résume Arnaud Dormeuil. Les retombées ne se sont pas faites attendre : l'entreprise a reçu des candidatures à la suite de l'opération et trois recrutements sont en cours. « La vidéo est diffusée sur Monster pendant un an, cette visibilité dans la durée nous intéressait, et nous serons régulièrement informés de l'audience », ajoute-t-il. Coût d'un handichat sur Monster : 18 000 euros.
Le groupe a pris d'autres initiatives pour élargir ses sources de recrutement : il est présent sur de nombreux salons, a noué des partenariats avec une dizaine d'écoles, et a participé à la création du premier réseau social professionnel – le réseau handicap – dédié aux travailleurs handicapés.

### POSTES AMÉNAGÉS

En interne, tous les recruteurs de Devoteam ont suivi deux jours de formation au handicap avec un prestataire extérieur, et c'est maintenant au tour des managers. Concernant les aménagements de postes, la mission handicap s'en charge en intervenant aussi chez le client, où travaille la majorité des salariés handicapés : « Je traite alors directement avec la mission handicap du client, cela ne pose pas de difficulté particulière, les aménagements étant à notre charge », précise Arnaud Dormeuil. Enfin, Devoteam mène une action de sensibilisation et d'information de tous ses salariés sur la problématique du handicap, avec un espace intranet dédié et une newsletter mensuelle présentant les évolutions légales et diverses initiatives. Le groupe doit renégocier son accord handicap début 2015. MARIETTE KAMMERER

*Le taux d'emploi direct de travailleurs handicapés est passé de 0,8 % en 2008 à 1,22 % actuellement.*


Tous droits réservés à l'éditeur

Entreprise & Carrières
1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92856 RUEIL MALMAISON CEDEX - 0 825 300 302

23/29 SEPT 14
Hebdomadaire
OJD : 7976

Surface approx. (cm²) : 4115
N° de page : 18-25



## PROJET VOLTAIRE, ORTHOGRAPHE POUR MALVOYANTS

**Depuis le 15 août, les malvoyants peuvent accéder à l'entraînement à l'orthographe, la syntaxe et la grammaire du Projet Voltaire en ligne. « Cette version a vu le jour grâce au Centre technique régional pour la déficience visuelle – CTRDV – en Rhône-Alpes, un organisme public qui accompagne les malvoyants et les non-voyants tout au long de leur parcours scolaire », explique Pascal Hostachy, responsable de Projet Voltaire. Le mode malvoyants du projet a un aspect épuré, en noir et blanc, avec de gros caractères, des boutons plats sans ombres, sans dégradés et sans couleurs, ainsi que des commentaires sur chaque bouton. Sur internet, l'esthétique peut nuire à l'accessibilité des malvoyants. Pour accéder à cette version, il suffit de se connecter au Projet Voltaire en ligne et de cliquer en haut sur le symbole de l'œil. « La version développée avec le CTRDV, éventuellement couplée aux outils propres à chaque personne – loupe électronique, par exemple –, donne d'excellents résultats dans l'immense majorité des différents cas de malvoyance : monochromie, absence de contrastes, champ de vision plus ou moins réduit… », assure le responsable de Projet Voltaire. Pour les non-voyants, Projet Voltaire devrait construire également une version en ligne. Le CTRDV leur permet déjà de passer l'examen du Certificat Voltaire, en leur proposant des sujets en braille.**

**ISOR**

# TRANSFERT DE COMPÉTENCES ET COTRAITANCE

**L'entreprise de nettoyage a signé un partenariat avec le réseau Gesat afin de transférer des compétences vers des salariés du secteur protégé, pour mieux répondre, ensemble, aux appels d'offres.**

Comment participer à l'insertion des travailleurs handicapés, tout en préservant ses parts de marché ? En intégrant le secteur du travail protégé et adapté (STPA) dans sa stratégie, et en signant un accord de transfert de compétences avec lui, permettant d'aller chercher des marchés supplémentaires dans un rapport gagnant-gagnant. C'est tout l'objet de la convention signée en mai dernier entre Isor, entreprise d'hygiène et de propreté, et le réseau Gesat. Une convention originale, avec ce seul représentant de la branche, pour la bonne raison qu'il est lui-même à 5,1 % de taux d'emploi direct de salariés handicapés. « L'idée est de procéder à un véritable transfert de compétences », explique Laurence Legrand, responsable de cette politique chez Isor.

### MÉCANISME VERTUEUX

la convention est une construction subtile entre les donneurs d'ordre (qui cherchent à atteindre le fameux 6 %), Isor (qui souhaite jouer un rôle social sans perdre de parts de marché), le STPA (qui a tout intérêt à monter en compétences sur de nouveaux secteurs d'activité) et le réseau Gesat (qui souhaite lui aussi voir monter en capacités de réponse le STPA pour éviter de le cantonner aux basiques, comme du simple reconditionnement de fournitures). Le mécanisme vertueux consiste donc à former des salariés d'Esat et d'EA aux techniques Isor, afin que l'attelage Isor-STPA ainsi créé puisse répondre aux appels d'offres des donneurs d'ordre. L'objectif : trouver ensemble de nouveaux marchés. L'équilibre vise à ne pas se marcher sur les pieds.

« Les grands groupes ne sont pas aux 6 %, reconnaît Laurence Legrand. Cette opération de cotraitance dans un accord tripartite est une solution. Si les Esat et les EA sont très présents dans le secteur de l'entretien d'espaces verts, de l'entretien et du nettoyage d'espaces extérieurs, les métiers du secteur de la propreté ne sont exercés que par quelques structures très spécialisées ou ayant su contractualiser avec des modalités adaptées à leur statut. » Cette offre de cotraitance est une opportunité, car « une réelle demande existe et de nombreux grands donneurs d'ordre insèrent des clauses sociales sur ce type de marché ». Dans ce montage, le rôle du Réseau Gesat est de diriger vers Isor des Esat et EA capables de faire vivre une solution en cotraitance.

Le transfert de compétences passera par Acfor, la structure formation d'Isor créée en 1977. Ses huit formateurs permanents interviennent sur tout le territoire métropolitain au sujet des techniques de nettoyage, de l'accueil client, des gestes de sécurité… Le coût de la formation reste à la charge des Esat et des EA (l'effort de formation d'Isor pour ses salariés est de 4 % de la masse salariale en moyenne.)

### CONTRATS DE RÉSULTATS

« Nos clients sont enthousiastes », assure Laurence Legrand. Mais la difficulté sera de conjuguer responsabilité sociale et réponse aux attentes des donneurs d'ordre. Isor pilotera la prestation de cotraitance, mais les Esat et les EA factureront leurs prestations aux donneurs d'ordre pour que ceux-ci récupèrent des unités bénéficiaires. « Les contrats de résultats et non plus de moyens sont de plus en plus fréquents, précise Laurence Legrand. Il faudra éviter que la logique de résultat entre en conflit avec la politique d'insertion de travailleurs handicapés. » Dix Esat et EA ont d'ores et déjà répondu à l'offre d'Isor, le premier indicateur de succès de cette opération sera la réussite aux formations. L. G.

**REPÈRES**

**Activité**
*Hygiène et propreté.*

**Effectif**
*5 000 collaborateurs.*

**Chiffre d'affaires**
*140 millions d'euros en 2013.*



Tous droits réservés à l'éditeur

Entreprise&Carrières
1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92856 RUEIL MALMAISON CEDEX - 0 825 300 302

23/29 SEPT 14
Hebdomadaire
OJD : 7976

Surface approx. (cm²) : 4115
N° de page : 18-25



GRTGAZ

# PARTAGE ENTRE SECTEUR PROTÉGÉ ET ENTREPRISE ORDINAIRE

**GRTgaz a trouvé auprès du secteur du travail protégé et adapté des fournisseurs plasturgiques plus compétitifs que son fournisseur historique. Deux cents travailleurs handicapés sont concernés.**

Depuis mars 2014, la filiale de GDF-Suez chargée du transport de gaz en France, GRTgaz, a mis en place avec l'Esat Caramantis, à Carmaux, et l'EA Sicomen, à Laval (1), un contrat de trois ans dans le domaine de la plasturgie, afin de produire le chapeau de balise, un triangle jaune en plastique qui, placé au sommet d'un tube en acier, permet de signaler des canalisations enterrées.

« Les canalisations de gaz à haute pression nécessitent la mise en place d'une signalétique à la fois visible et de qualité, pour un montant supérieur à un million d'euros d'achats par an, explique François Lacourt, directeur adjoint des achats. Nous cherchions à remettre en concurrence notre fournisseur historique, tout en développant notre activité avec le secteur du travail protégé et adapté. C'est pourquoi, fin 2013, nous avons consulté deux établissements du secteur du travail protégé et adapté – STPA –, spécialistes en plasturgie, qui ont affirmé être capables de produire ce chapeau. »

« Ces balises sont l'élément phare de notre signalétique, nous avions besoin de deux partenaires pour encourager la concurrence, et pour répondre aux importants besoins en réapprovisionnement du produit », précise Danièle Hachemin, responsable du pôle support et performance à la direction achats.

GRTgaz est entré en contact avec l'Esat Caramantis et l'EA Sicomen par l'intermédiaire d'un atelier de cotravail du réseau Gesat en mai 2013. L'objectif était de confronter les besoins en sous-traitance des entreprises donneuses d'ordre avec la capacité de réponse des établissements du STPA, et de faciliter les échanges en amont de la relation économique. Le groupe de travail a permis à six Esat et EA de se fédérer autour d'une filière nationale spécialisée dans l'activité plasturgie, plus spécifiquement l'injection thermoplastique.

## LIVRAISON ASSURÉE DANS LES TEMPS

« Le recours au STPA a permis de mettre en concurrence le fournisseur historique, avec un gain direct de 30 % et de 40 % en intégrant la taxe évitée », précise Danièle Hachemin. « L'analyse a été menée en coût complet, de manière complètement transparente et loyale », conclut François Lacourt.

Après la validation par l'entreprise du prototype livré par les deux établissements, un contrat trisannuel a été signé le 10 mars 2014 avec chacune des deux structures, qui rassemblent en tout environ 200 travailleurs handicapés. Chaque établissement a reçu une commande d'au moins 1 500 chapeaux de balises et autres matériels de signalisation. Tout a été livré avec succès et dans les temps sur la plate-forme logistique nationale de GRTgaz. Finalement, le STPA représentera 30 % du marché complet de signalisation de GRTgaz (11 000 chapeaux sont achetés chaque année), pour une dépense globale prévue de 700 000 euros sur trois ans. Ce marché en complète d'autres signés depuis 2012 avec le STPA : entretien d'espaces verts, reprographie, etc.

## UNE AVANCÉE PROMETTEUSE

Fin 2013, GRTgaz affichait un taux d'emploi global (direct et indirect) de travailleurs handicapés de 4,5 % (3 % en direct), contre 3,76 % fin 2012. Une augmentation qui est liée notamment à la croissance du volume d'achats auprès du STPA, passé de 500 000 euros fin 2012 à 820 000 euros un an plus tard. GRTgaz juge que l'avancée est prometteuse, au regard de son objectif qui vise à réaliser un million d'euros d'achats avec le secteur protégé à fin 2015.

« Ces partenariats concrétisent une collaboration initiée en 2012 entre la direction des ressources humaines et celle des achats », analyse François Lacourt. « Ils permettent aussi aux Esat et aux EA de développer de nouvelles prestations industrielles et des synergies inédites », estime Danièle Hachemin.

« Autant que possible, nous intégrerons le STPA : impression ou montage de stands côté communication, lavage de voitures, recyclage de matériels informatiques… », énumère François Lacourt. Des tests sont en cours dans une vingtaine d'Esat sur une prestation de nettoyage industriel des vêtements de travail. Ils devraient préfigurer la passation d'un nouveau marché pluriannuel important en 2015. L. G.

① Voir <www.youtube.com/watch?v=xdlH8WIom54>

**REPÈRES**

**Activité**
*Distribution de gaz, filiale de GDF Suez.*

**Effectif**
*3 000 salariés.*

**Chiffre d'affaires**
*1,8 milliard d'euros en 2013.*

*Fin 2013, GRTgaz affichait un taux d'emploi global de travailleurs handicapés de 4,5 %, contre 3,76 % fin 2012. La société juge que l'avancée est prometteuse au regard de son objectif, qui vise à réaliser un million d'euros d'achats avec le secteur protégé d'ici à fin 2015.*


Tous droits réservés à l'éditeur

Entreprise & Carrières
1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92856 RUEIL MALMAISON CEDEX - 0 825 300 302

23/29 SEPT 14
Hebdomadaire
OJD : 7976

Surface approx. (cm²) : 4115
N° de page : 18-25



MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON

# THÉÂTRE ET FORMATION RÉVÈLENT LES HANDIC

**Entre 2009 et 2013, le taux de travailleurs handicapés employés à la mairie de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) est passé de 1,36 % à 6,5 %.**

*Les représentations théâtrales permettent de « montrer les idées reçues, montrer que le handicap est souvent invisible ».*

*JULIE BOUTIN, CHARGÉE DE MISSION HANDICAP*

Sur 2 000 fonctionnaires et contractuels embauchés depuis plus de six mois, la ville de Rueil-Malmaison compte actuellement 120 travailleurs reconnus handicapés. Ce qui fait passer le taux de travailleurs handicapés à 6,5 % aujourd'hui, contre 1,36 % en 2009. Et encore ne compte-t-on dans ce chiffre que le taux d'emploi direct. Le taux d'emploi indirect (sous-traitance, achats auprès du STPA…) reste encore faible (5 800 euros d'achats par an auprès du STPA) et laisse une marge de progression.

## SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Comment la municipalité de Rueil-Malmaison explique-t-elle cette croissance rapide ? Par la jonction d'une volonté des élus (celle du maire Patrick Ollier et celle de Carole Ruckert, son adjointe aux ressources humaines et à la formation) et d'un important travail technique de fond. En 2009, la ville fait deux choix importants. Elle embauche une chargée de mission *ad hoc* qui réalise un diagnostic, et qui signe une des toutes premières conventions avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP). La convention est renouvelée en 2013.

Dès 2009, Julie Boutin, chef de service Prévention et conditions de travail, chargée de mission handicap, mène un intense travail de sensibilisation, d'information et de communication sur le maintien en emploi des travailleurs handicapés, afin notamment que les agents qui n'ont pas déclaré de handicap se fassent connaître pour bénéficier d'aide, d'une formation ou d'un reclassement. Action phare : une opération menée avec Théâtre sur mesure. Des travailleurs handicapés écrivent des saynètes sur leur perception de leur intégration dans les services : réticences, fausses idées, incompréhensions, moments de rigolade… Ils jouent ces situations sur scène devant les encadrants et les élus. Puis l'ensemble est repris par des comédiens pour le présenter à tout le personnel de la mairie : 11 représentations sont ainsi données, suivies de débats avec la salle… « Montrer les idées reçues, montrer que le handicap est souvent invisible », explique Julie Boutin. Bilan : 75 % des 120 agents reconnus travailleurs handicapés sont des personnes ayant révélé leur situation au cours des actions menées dans le cadre de la convention. D'ailleurs, une aide au montage de dossier de reconnaissance leur est proposée, et elle est acceptée dans 90 % des cas.

## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Autre pilier de l'action : une importante politique de formation. Après un bilan de compétences systématique mené avec le CIG de Pantin, les personnes repérées bénéficient d'une formation interne de reclassement de 29 jours répartis sur un an avec le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale, lire aussi l'encadré), à raison de trois jours par mois.

Les thématiques abordées sont : faire le deuil du métier, découvrir la mobilité, découvrir les métiers de la fonction publique, acquérir des compétences polyvalentes en accueil, bureautique, écrits administratifs, construire son projet professionnel… À cela peuvent s'ajouter vingt jours de formation de remise à niveau.

## *Équivalence de diplômes dans la fonction publique territoriale*

Depuis le 1er juillet, les personnes reconnues travailleur handicapé souhaitant obtenir une intégration sans concours dans une collectivité territoriale, et quel que soit le cadre d'emploi, peuvent déposer des dossiers de candidature et d'équivalence auprès de la toute nouvelle commission d'équivalence de diplôme du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)*.

La commission d'équivalence de diplôme placée auprès du CNFPT est chargée d'instruire les demandes de personnes souhaitant s'inscrire à certains concours de la fonction publique territoriale sans posséder le diplôme requis. Elle assure et centralise le traitement de ces demandes, ainsi que celles concernant les diplômes étrangers.

La commission d'équivalence des diplômes de la Direction générale des collectivités locales (DGCL) a en effet transféré ses compétences de traitement des demandes concernant les diplômes étrangers au CNFPT. Il n'y a plus désormais qu'une seule commission.

* CED, 80 rue de Reuilly, CS 41232, 75578 Paris.
‹www.CNFPT.fr› rubrique Évoluer, la commission d'équivalence de diplômes.



Tous droits réservés à l'éditeur

Entreprise & Carrières
1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92856 RUEIL MALMAISON CEDEX - 0 825 300 302

23/29 SEPT 14
Hebdomadaire
OJD : 7976

Surface approx. (cm²) : 4115
N° de page : 18-25



## APS CACHÉS

L'ensemble de ces mesures serait vain sans un important travail d'accompagnement : définition du nouveau poste selon les affinités des personnes et les possibilités d'accueil des services, mise en sureffectif systématique pour faciliter les rotations sur des postes non vacants, ce qui permet de soulager le service sans le bousculer pendant l'intégration du travailleur handicapé… Stage d'intégration de six mois à une année et demie, sur la base d'une convention tripartite DRH, agent, service. « Il faut montrer que l'investissement est valable aussi pour les services », analyse Julie Boutin. Pour les agents rencontrant des difficultés dans les métiers administratifs et pour ceux atteints de troubles psychiques, la mairie a construit une sorte de service adapté interne, réalisant de la mise sous pli, de la saisie, etc. Neuf agents qui ne peuvent être occupés à 100 % y travaillent.
L'ensemble de ce plan d'actions a été financé à hauteur de 580 000 euros par la mairie, qui a reçu une subvention du FIPHFP de 750 000 euros sur trois ans. Le même montage a été renouvelé dans la nouvelle convention. « 95 % des dépenses passent dans les actions », conclut Julie Boutin. L. G.

*Après un bilan de compétences systématique, les personnes repérées bénéficient d'une formation interne de reclassement.*

L'INTERVIEW

## « Les entreprises favorisent l'emploi des personnes handicapées en les encourageant à se former »

**JULIETTE ARNOULD**
**RESPONSABLE DE LA MISSION HANDICAP DU GROUPE BULL, PORTE-PAROLE DU COLLECTIF HANDICAP & NUMÉRIQUE**

***Comment l'idée d'un collectif de grandes entreprises du numérique engagées pour l'emploi des personnes handicapées est-elle née ?***
L'idée d'un collectif d'entreprises (dix à l'origine en 2010 et quatorze aujourd'hui*) est née d'un constat commun : les candidats rencontrés sur les salons et les forums ne présentent malheureusement pas le niveau de formation exigé pour occuper nos postes, en particulier au niveau ingénieur dans les filières informatique et technique.
Les entreprises adhérentes du Syntec Numérique sont engagées depuis plusieurs années en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, mais leur taux moyen d'emploi de travailleurs handicapés n'est que de 1,2 %.
Alors que notre secteur d'activité est fortement créateur d'emplois – 700 000 postes en dix ans et plus d'un million en 2015 –, nous souhaitions échanger nos bonnes pratiques et réfléchir autour de projets à bâtir ensemble pour persévérer. Il est important que les entreprises favorisent l'emploi des personnes handicapées en les encourageant à se former et à postuler à ces nouveaux métiers. C'est là tout l'objectif du collectif Handicap & Numérique, qui mutualise les pratiques dans quatre domaines : l'insertion-formation, le maintien dans l'emploi, le secteur protégé, la communication-sensibilisation.

***Que trouve-t-on sur le portail Handi-numérique ?***
Le portail < www.handi-numerique.com >, mis en ligne en juin 2014, a vocation à fournir à tous, en particulier aux personnes en situation de handicap – salariés, élèves, étudiants et leurs parents – les outils nécessaires pour s'orienter vers nos métiers. Les informations sont regroupées dans un site web synthétique, clair et accessible à tous les types de handicap. Les jeunes handicapés sont souvent moins bien informés sur les débouchés professionnels que les autres jeunes et s'interdisent parfois l'accès à des formations scientifiques. En naviguant sur le site, l'internaute trouve des informations sur les filières et les perspectives d'embauche : formations de niveaux bac à bac+5, stages, alternance, emplois. Les métiers les plus recherchés par nos entreprises sont ceux d'ingénieur réseau-système, de concepteur, de développeurs de logiciel, de consultant.
L'objectif du site est également de susciter les rencontres : une rubrique Agenda permet de suivre l'actualité des entreprises afin de les rencontrer à l'occasion de forums emploi, par exemple au cours de la prochaine Semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

***Qui assure le développement du site ?***
Le collectif a choisi de confier à l'association CED – communication dans les domaines de l'emploi, du handicap et de la diversité – la création du site, en réponse à la ligne éditoriale fixée par les entreprises partenaires.
Les mises à jour des données sont réalisées trimestriellement par un comité de pilotage du site composé du collectif et du Syntec numérique. Dans un objectif d'accessibilité du portail à tous les types de handicap, le collectif a souhaité que le site atteigne le niveau Or, niveau maximal : l'accès est possible via les synthèses vocales, les terminaux braille, les logiciels d'agrandissement de caractères, de sous-titrages, etc. Le portail est financé par les entreprises fondatrices et l'Agefiph. **PROPOS RECUEILLIS PAR VALÉRIE GRASSET-MOREL**

* Accenture, AKKA Technologies, Altran, Assystem, Atos, Bull, Capgemini, CGI, Econocom-Qsiatis, Gfi, Open, Orange Business services, Sopra, Steria.


Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 16/10/2014

# GDF SUEZ SA, sensibilise ses salariés aux achats responsables

Par : -

Engagé en faveur de l'emploi des personnes en situation, le Groupe GDF SUEZ a mis en place en 2013 un plan de développement des achats aux secteurs protégé et adapté, afin de développer une politique d'achats responsables.Pour sensibiliser l'ensemble des unités et les collaborateurs sur cette thématique, GDF SUEZ SA a notamment organisé une Web conférence, en partenariat avec le cabinet Aviséa. Entretien avec Bernard Navas, Chargé de Mission Handicap et Diversité au sein de GDF SUEZ SA.

Quels sont les grands axes du Groupe GDF SUEZ en matière de handicap ? Le Groupe GDF SUEZ a pour ambition d'atteindre un taux d'emploi de 6 % d'ici la fin 2015, sur l'ensemble de ses Branches métiers et de ses entités. Pour plus d'efficacité nous disposons d'un réseau de référents handicap afin de relayer nos actions sur tous nos sites et ainsi mettre en place une synergie d'actions communes. Notre objectif est de développer l'emploi des personnes en situation de handicap, soit par l'emploi direct, soit par l'emploi indirect via le développement des achats aux secteurs protégé et adapté. Aujourd'hui, nous avons 11 accords collectifs qui couvrent 70 000 salariés en France. Pour nous, la réussite de l'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap doit être associée à une notion de proximité et une politique handicap d'ambition commune.
En 2013, nous avons mis en place un vaste plan de développement des achats auprès des secteurs protégé et adapté. Notre objectif est de développer une politique d'achats responsables en rapprochant notamment la Direction des ressources humaines et la Direction des achats Groupe. Nous avons créé une plaquette pour mettre en avant les stéréotypes liés aux secteurs protégé et adapté à destination de toutes les entités. En 2012, nous avons lancé le site handy-achat qui facilite la recherche des prestataires, il y a environ 450 ESAT/EA référencés sur le site. Le site permet également de s'informer sur la politique handicap du Groupe et de bénéficier de nombreux outils

## Évaluation du site

Ce blog émane de la plateforme de diffusion d'offres et de demandes d'emploi Jobinlive.com. Il diffuse, à l'image du site dont il est issu, des articles concernant l'actualité de l'emploi des personnes handicapées.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 4
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine


Tous droits réservés à l'éditeur

pédagogiques. En 2013, nous avons mis en place des actions et des animations sur le terrain pour expliquer l'intérêt de cette politique d'achats responsables.

A ce propos, vous avez organisé une web conférence avec le cabinet Aviséa pour sensibiliser les salariés aux achats responsables, de quoi s'agit-il exactement ?

Oui, nous avons organisé au siège, le 23 mai dernier, une web conférence à destination de tous les salariés de GDF SUEZ SA, en collaboration avec le cabinet de conseil Aviséa. L'objectif de cet événement était de présenter la politique handicap de GDF SUEZ SA, de montrer les résultats obtenus, nos ambitions et les différents plans d'actions de développement de nos achats auprès des secteurs protégé et adapté.

A travers cette action, nous avons voulu sensibiliser le plus grand nombre et notamment les salariés en province, qui pouvaient poser des questions en direct via le chat Webex. La web conférence s'est déroulée en deux temps, sur une durée d'une heure chacun. Pour les salariés qui n'ont pas pu participer ou se connecter en ligne, il y a eu une captation vidéo qui est disponible sur l'intranet.

La web conférence a été co-animée de façon pédagogique par M. Ywendal Tribert, Directeur Conseil et Formation chez Aviséa à l'aide de slides diffusés sur grand écran et moi-même pour intervenir et répondre sur la politique handicap de l'entreprise. Le fait d'avoir effectué la présentation en binôme a ajouté une certaine dynamique et de l'interactivité, ce qui est essentiel pour faire passer un message.

Quels types d'animations avez-vous prévu pour la Semaine Pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap 2014 ?

Pendant la SEPH, GDF SUEZ SA  organise sur le siège à la défense, la présentation des Handy Trophées. Ce concours national interne, permet de récompenser les entités du Groupe pour leurs actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées au travers de leurs achats aux secteurs protégé et adapté. Quatre catégories sont distinguées : l'Innovation, la RSE, la performance et le coup de cœur du jury. La cérémonie des trophées se déroulera à Paris début novembre, lors du **salon** des **ESAT** et EA d'Île-de-France “**Osez** nos **compétences**“.

De plus, le 21 novembre nous accueillerons six ESAT et EA pour présenter leur savoir-faire dans le domaine de la communication d'entreprise (impression numérique, réalisation de vidéos, fabrication de goodies, création graphiques, etc…). La rencontre entre les acheteurs et les prescripteurs internes et ces ESAT/EA est un bon moyen pour les convaincre du professionnalisme de cette filière.


Tous droits réservés à l'éditeur

www.associationmodeemploi.fr

Date : 20/10/2014

# 3ème édition du Salon "Handicap - Osez nos compétences"

Par : -

Période : Mardi 4 et mercredi 5 novembre 2014

Lieu : Grande Halle de la Villette (Paris)

Le 3e édition du "Salon du secteur du travail protégé & adapté en Île-de-France" aura lieu les 4 et 5 novembre prochain à la Grande Halle de la Villette.  Une opportunité pour rencontrer de manière directe et efficace des entreprises et établissements du secteur du travail protégé et adapté, mieux comprendre les spécificités du Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) et découvrir l'offre du Secteur du Travail Protégé et Adapté. Vous trouverez des stands métiers pour découvrir les prestations et services des **ESAT** et EA et pour échanger avec eux. Des ateliers et des tables rondes pour mieux comprendre les enjeux du STPA.

## Évaluation du site

Le site Internet du magazine Association Mode d'Emploi s'adresse aux responsables associatifs. Il diffuse l'actualité des associations françaises sous forme de brèves.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 7
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine


Tous droits réservés à l'éditeur

www.respectmag.com

Date : 22/10/2014

# 3e édition du salon Osez nos compétences

Par : -

**Les 4 et 5 novembre, à la Grande Halle de la Villette (Paris XIX)**

Les 4 et 5 novembre prochains se tiendra la 3e édition du salon **Osez** nos **compétences** à la Grande Halle de la Villette. Dédié au secteur protégé et adapté, ce salon permettra aux grands comptes privés et publics, aux PME comme aux ETI (entreprises de taille intermédiaire) de rencontrer et d'échanger avec les établissements et services d'aide par le travail (**ESAT**) et entreprises adaptées (EA) franciliens. L'édition 2014 proposera un véritable parcours pédagogique qui permettra aux visiteurs et exposants d'échanger avec plus de pertinence sur les débouchés économiques.

## Évaluation du site

Le site Internet du magazine Respect diffuse des articles au ton engagé, propres à interpeler les minorités et communautés résidant dans l'hexagone. Les articles commentant la vie politico-sociale française et internationale.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 6
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine


Tous droits réservés à l'éditeur

www.handirect.fr

Date : 23/10/2014

# Entreprises et collectivités : Ne manquez pas le Salon Osez nos compétences les 4 et 5 novembre prochains

Par : -

**Fort du succès des deux premières éditions avec plus de 2 000 visiteurs chaque année et près de 60 ESAT & EA franciliens exposants, le salon du secteur du travail protégé et adapté « Osez nos compétences » reviendra les 4 et 5 novembre prochains pour sa 3e édition qui aura lieu à la Grande Halle de la Villette.**

Avec une nouvelle édition résolument tournée vers les échanges économiques, un des objectifs du salon est d'apporter des clés aux entreprises et aux collectivités pour mener au mieux leur politique d'emploi indirect et favoriser l'achat responsable au secteur.

Elles trouveront des solutions concrètes pour répondre tant à leur obligation d'emploi et de contribution AGEFIPH ou FIPHFP que pour développer leur politique RSE d'achats solidaires.

Les entreprises ont des besoins, des projets et les réponses des ESAT&EA ne sont pas exemptes d'innovation. Par ailleurs, les donneurs d'ordre doivent, certes, satisfaire aux dispositifs de la loi sur le handicap, comme à d'autres critères RSE, mais ils ne se dispensent pas pour autant d'objectifs de qualité et de coûts.

C'est pourquoi cette 3e édition du salon proposera aux visiteurs un parcours en trois temps :

**- Dans l'espace DÉCOUVRIR,** les exposants ESAT&EA présenteront aux visiteurs la multiplicité de leurs métiers. Cet espace, organisé autour de 14 pôles métiers et plus de 30 prestations présentées,

## Évaluation du site

Le site Internet du magazine Handirect diffuse des articles concernant le handicap, les problématiques qui y sont liées et leur actualité.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 5
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine


Tous droits réservés à l'éditeur

a comme double objectif de promouvoir et valoriser le secteur du travail protégé et adapté d'une part, et, d'autre part, de faire changer le regard sur la qualité de ses prestations et services.

**- Dans l'espace COMPRENDRE,** des ateliers aux thématiques très opérationnelles, de formats courts, auront pour objectif de favoriser le benchmark, le partage de bonnes pratiques, le retour sur expériences et l'émulation des différents acteurs des entreprises et collectivités. Seront également abordés les enjeux et la réalité du secteur du travail protégé et adapté et l'importance du recours à la sous-traitance pour tous les donneurs d'ordre.

**- Dans l'espace AGIR AVEC LE BUSINESS CORNER,** les visiteurs acheteurs ou mission handicap pourront rencontrer directement des représentants d'**ESAT** et d'EA franciliens et nationaux. Les prises de rendez-vous seront organisées en amont pour optimiser ces moments privilégiés.

L'enjeu reste toujours d'inscrire, dans la durée et comme une évidence, le secteur du travail **protégé** et **adapté** dans le monde marchand, avec ses compétences et son savoir-faire. Ce salon prouve, une fois encore, que les offres du secteur sont des réponses adaptées aux besoins des entreprises et collectivités.

Même avec un format renouvelé le pari est audacieux à l'heure d'un climat économique morose et de crédits publics en berne. Comme pour les éditions précédentes, c'est le **Réseau Gesat**, réseau économique du **travail protégé** et **adapté**, qui en assure le portage technique et financier pour le compte des ESAT&EA et en liaison avec les organisations nationales et territoriales du secteur.

**Emmanuel Chansou**, directeur exécutif du **Réseau Gesat** explique : « Après les éditions 2011 et 2012 du salon au Centquatre, nous avons en 2013 organisé deux évènements complémentaires : les Trophées **HandiResponsables**, premiers trophées spécifiques au secteur, et une enquête croisée : « Baromètre des achats responsables / étude économique auprès des ESAT&EA ». À l'occasion de ces évènements, nous avons ressenti une formidable attente du côté des entreprises privées et publiques pour améliorer leur relation économique avec le secteur. Du côté des ESAT&EA ce sont une capacité d'innovation et une envie de relever le double défi de l'insertion par le travail et de l'élaboration d'une réponse industrielle de qualité qui ont été mis en exergue. Nous avons donc fait le pari, avec deux groupes d'entreprises particulièrement impliqués dans ce sujet – le Groupe BPCE et le Groupe GDF Suez – de renouveler pour la troisième fois cet exercice en 2014 ».

**Pratique :** Rendez-vous les 4 et 5 novembre 2014 à La Grande Halle de La Villette à Paris 19e. Entrée libre après inscription sur www.osez-nos-competences.fr


Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 27/10/2014

# 3ème édition du salon Osez nos compétences (Paris)

Par : -

La 3ème édition du salon **Osez** nos compétence se tiendra les 4 & 5 novembre prochains à la Grande Halle de la Villette. Evénement incontournable des politiques RSE, **Osez** nos **compétences** est un lieu unique pour découvrir, comprendre et agir en faveur des échanges économiques entre les entreprises et le secteur du travail protégé et adapté. L'événement permettra aux grands comptes privés et publics, aux PME comme aux ETI de rencontrer et d'échanger avec les **ESAT** et EA franciliens.

Les entreprises rencontrent les ESAT et EA pour développer des échanges économiques responsables et solidaires

Animations, pôles métiers, débats : un programme riche en échanges et en découvertes

Afin de favoriser encore plus la proximité et l'interaction, l'édition 2014 propose aux visiteurs 3 grands pôles :
# l'espace « DECOUVRIR » pour valoriser les savoir-faire des ESAT et EA, présentés à travers 14 pôles métiers différents,
# l'espace « COMPRENDRE » pour mieux cerner les enjeux techniques, juridiques et sociétaux grâce à une série d'ateliers abordant les questions et solutions concrètes permettant aux entreprises de répondre à leurs obligations d'emploi, d'échanger sur leurs pratiques d'achats solidaires et d'emplois indirects et leurs politiques RSE,
# l'espace « AGIR », avec un business corner, dédié à la rencontre directe entre les ESAT/EA et les entreprises et collectivités.

# Les différents pôles métiers :
Administratif, Bureautique et informatique, Communication, Entretien du linge, Espaces verts, Evènementiel, Imprimerie, reprographie, Logistique, Nettoyage et propreté, Prestations industrielles, Recyclage, Restauration et traiteur, Routage.

# Les Ateliers

## Évaluation du site

Ce site diffuse quelques articles sur l'actualité des assurances, des banques et diverses chroniques concernant les diverses problématiques liées à la redistribution des richesses.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 14
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine


Tous droits réservés à l'éditeur

Ils se dérouleront chaque jour de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. D’une durée de 45 minutes chacun, ils aborderont des thématiques opérationnelles sous formes de tables rondes : spécificités des achats publics, cadre contractuel des échanges économiques entre donneurs d'ordre et ESAT&EA, leviers issus de la loi sur l'ESS, politiques RH et politiques de branche.

Mardi 4 novembre 2014 Mercredi 5 novembre 2014
# 9h00 : Ouverture du salon
# 9h30 : Inauguration
# 10h00 - 12h00 : Ateliers
# 14h00 - 16h00 : Ateliers
# 10h00 - 17h00 : Business Corner
# 17h00 : cocktail # 9h00 : Ouverture du salon
# 10h00 - 12h00 : Ateliers
# 14h00 - 16h00 : Ateliers
# 10h00 - 17h00 : Business Corner
# 17h00 : Fermeture du Salon


Tous droits réservés à l'éditeur

La Correspondance économique

13 AVENUE DE L'OPERA
75001 PARIS - 01 40 15 17 89

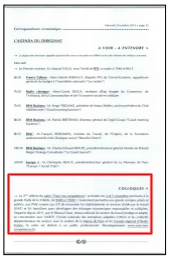

**29 OCT 14**
Quotidien

Surface approx. (cm²) : 85
N° de page : 25



## COLLOQUES

→ La 3eme édition du salon "Osez nos compétences" se tiendra les 4 et 5 novembre prochains à la grande Halle de la Villette, de 9h00 à 17h00. L'événement permettra aux grands comptes privés et publics, aux PME comme aux ETI de rencontrer les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et EA franciliens pour développer des échanges économiques responsables et solidaires. Organisé depuis 2011, par le Réseau Gesat, réseau national du secteur du travail protégé et adapté, en concertation avec l'ADCP, l'Union nationale des entreprises adaptées (UNEA) et les collectifs départementaux du secteur, avec le soutien de la Mairie de Paris et du Conseil régional d'Ile-de-France, le salon est destiné à un public professionnel. (Renseignements www.osez-nos-competences.fr).



Tous droits réservés à l'éditeur

# Salon "Osez nos compétences : Le rdv de l'achat responsable orienté secteur protégé"

Publié le 31/10/2014 par **Charlotte Marchalant**

Le salon "Osez nos compétences " veut proposer à l'ensemble des acheteurs sensibilisés à l'emploi solidaire des solutions opérationnelles immédiates. Sur deux jours, il s'agit de leur faire rencontrer l'ensemble des acteurs concernés pour qu'ils fassent leurs courses tout simplement.

**Après une première édition en 2011 puis une deuxième en 2012, le salon dédié à l'emploi solidaire en Ile-de-France revient**. Plus grand, plus complet, [illegible] développer les

En poursuivant votre navigation sur le site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer notamment des publicités ciblées en fonction de vos centres d'intérêt. OK Gérer les cookies sur ce site

DERNIÈRE MINUTE **Salon Orgatec : décryptage des tendances du mo**

## Pourquoi aller visiter le salon Osez nos compétences ?

**"Parce que c'est le salon de l'achat responsable, ciblé ESAT* et EA*.** Dédiées à l'insertion professionnelle des personnes handicapées, ces structures représentent à elles deux plus de **2000 PME, pour non moins de 150 000 emplois**. Le spectre des métiers couverts va de l'agroalimentaire à la sous-traitance industrielle en passant par les métiers de la relation client en call-center ou bien encore les massages en entreprise etc. C'est un marché d'une diversité phénoménale pour lequel il y a une réelle appétence tant de la part du privé que du public. Et pour cause : **lorsque les entreprises ont recours à de l'emploi solidaire, c'est valorisé en équivalent emploi."**

## Quel sera le programme ?

"Le salon sera organisé par stands métiers pour que le visiteur puisse facilement avoir un aperçu des différentes offres. En outre, des **ateliers sont prévus pour permettre aux acheteurs d'obtenir des réponses concrètes à leurs**

Livres blancs Fichiers
Formations Services

Espace Experts :
Trouver un prestataire

IMMOBILIER PROFESSIONNEL

Trouvez vos prochains locaux professionnels

Type de transaction : Location
Type de bien : Bureaux
Ville :

RECHERCHER

En partenariat avec BureauxLocaux.com

Magazine

***Novembre 2014***

Acheter la version numérique S'abonner

INSCRIPTION NEWSLETTER

Décision-Achats >> Voir un exemple

Votre adresse email S'inscrire

LES PLUS LUS | LES PLUS PARTAGÉS

1 La fonction achats en entreprise, politique et stratégie d'achats

2 Calculer la valeur résiduelle d'un véhicule

3 Mettre en place des procédures d'achats formalisées

**questions - notamment d'ordre contractuelles.**

**L'achat public et l'innovation feront également l'objet d'ateliers dédiés.** Ce sera aussi l'occasion de nombreux **témoignages de la part d'acheteurs** convaincus... et leur nombre va croissant. Ce fait a dicté au salon sa nouvelle ligne directrice. Après deux éditions dédiées à la visibilité du secteur, il revêt cette année une dimension "pratico-pratique". Le principe est simple : **proposer à l'ensemble des acheteurs sensibilisés à l'emploi solidaire des solutions opérationnelles immédiates.** Sur deux jours, il s'agit de leur faire rencontrer l'ensemble des acteurs concernés pour qu'ils fassent leurs courses tout simplement."

## Quel objectif visez-vous ?

"De contenter tout le monde ! L'objectif, c'est que le succès perdure. Je ne suis jamais tant satisfait que lorsque l'on me fait part de partenariats réussis entre les entreprises et les ESAT et les EA. Le **Gesat, qui est le réseau économique de ces structures,** n'a pas d'autre mission que de générer du flux, développer l'emploi solidaire."

ACHATS RESPONSABLES & HANDICAP
Osez nos compétences
3e SALON DU SECTEUR DU TRAVAIL PROTÉGÉ & ADAPTÉ
4 - 5 NOV. 2014
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE - PARIS

**Informations pratiques** :

Le salon se tiendra les 4 et 5 novembre 2014 à la Grande Halle de la Ville

tte (Paris), de 9h à 17h.

Entrée libre pour les professionnels.

Consulter le programme et la liste des ateliers

* ESAT : Établissements et Services d'Aides par le Travail / EA : Entreprises Adaptées

Mot clés : **Achats responsables** | **Ea** | **Emploi solidaire** | **Gesat**

## *Autour du même sujet*

Les achats responsables progressent lentement mais sûrement

Emploi solidaire : quand le social peut rapporter gros

Conseil : Karistem obtient l'agrément Relations fournisseur responsables

"Merci Oscar !", la marque de conciergerie responsable

## *A lire aussi*

**Qualité de vie au bureau : peut mieux faire !**

**Capgemini confie ses événements à Ideal Gourmet**

## Recommandé pour vous

Process & Outils

Tendances Achats


4 Volcan islandais: les leçons de la crise

5 Comment éviter le délit de marchandage ?



Service

**Rechercher un fichier**

Tapez votre requête Ok

BtoC BtoB



TRIBUNES

**Philippe Demangeot**
Directeur des achats

Pour un nouveau rôle des acheteurs

**Olaf De Hemmer Gudme**
conseil en Management Valeur(s)

La démarche Valeur(s) appliquée aux Achats

Toutes les tribunes



*SONDAGE*

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué ces 20 dernières années dans les achats?

- la professionalisation du métier
- la reconnaissance de la profession en interne/externe
- la prise en compte des questions environnementales, RSE...
- l'évolution des relations fournisseurs

Voter

VOIR LE RÉSULTAT

LesEchos.fr

# A quoi servent les ESAT ?

JULIE LE BOLZER | LE 31/10/2014 À 06:00

Emmanuel Chansou, qui organise le salon « Osez nos compétences » rappelle que les ESAT et les EA sont présentes dans une grande diversité de secteurs. L'illumination de la Tour Eiffel ? Une entreprise du secteur du travail protégé et adapté (STPA) y a contribué.... - **Shutterstock**

## Le recours aux ESAT et aux EA permet aux entreprises d'être exonérées de la taxe AGEFIPH. Mais pas seulement comme l'explique Emmanuel Chansou, directeur du réseau GESAT qui organise le salon « Osez nos compétences »*.

Que représente, aujourd'hui, le secteur du travail protégé ?

Le secteur du travail protégé et adapté représente aujourd'hui, en France, un **chiffre d'affaires** de plus de 2 milliards d'euros, 150.000 emplois, plus de 1.000 métiers et quelques 2.000 établissements. Néanmoins, ce secteur reste encore mal connu.

Quelles réponses apporte le recours aux ESAT et aux EA (*) ?

Depuis 1987, **les entreprises, administrations et collectivités de plus de 20 salariés ont l'obligation d'employer 6 % de personnes en situation de handicap** . Les organisations ne satisfaisant pas cette obligation doivent verser une contribution à l'AGEFIPH. Depuis 2005, cette contribution peut être réduite si des contrats sont passés avec des ESAT ou des EA.

Sous quelles formes les ESAT et les EA travaillent-elles avec les entreprises ?

Les ESAT et les EA proposent leurs services aux entreprises, collectivités et organismes publics : soit sous la forme de sous-traitance de prestations ; soit sous la forme de détachement de travailleurs au sein d'entreprises dites du milieu ordinaire.

Au-delà de l'obligation légale et de l'exonération, quels sont les enjeux ?

Il s'agit de valoriser la diversité des savoir-faire et de démontrer l'expertise des travailleurs en situation de handicap. Le recours aux ESAT et aux EA permet également aux entreprises d'intégrer une dimension sociale à leurs achats. Il y a donc là une réponse à des enjeux aussi bien RH (ressources humaines) que RSE (responsabilité sociale de l'entreprise). D'où l'importance d'accroître la notoriété et la visibilité des ESAT et des EA.

Comment ?

C'est dans ce but (ndlr : accroître la notoriété et la visibilité des ESAT et des EA) qu'a été lancé, en 2011, à l'initiative de la Mairie de Paris, de l'Association des Directeurs de CAT Parisiens (ADCP) du Conseil Régional Île-de-France et du Réseau GESAT, le salon « Osez nos compétences », rendez-vous favorisant la rencontre entre les ESAT et les EA avec les différents acteurs du monde économique. Conçu pour promouvoir la

diversité des métiers des ESAT et des EA, et les compétences des travailleurs de ces établissements, le salon permet également de valoriser l'image du secteur auprès des donneurs d'ordre.

Vous soulignez la diversité des métiers. Qu'en est-il de la diversité des secteurs d'activité ?

En effet, les ESAT et les EA sont présentes dans une grande diversité de secteurs. L'illumination de la Tour Eiffel ? Une entreprise du secteur du travail protégé et adapté (STPA) y a contribué. La préparation de vos commandes en ligne de capsules de café ? Là-aussi, une entreprise du STPA y participe. La gestion des dossiers et la fabrication des cartes de famille nombreuse ? Encore une entreprise du STPA. Massage, recyclage informatique, commerces de bouche, call centers, industrie... Les ESAT et les EA oeuvrent dans tous ces secteurs. En outre, et c'est suffisamment important pour être souligné : il s'agit là d'emplois non délocalisables.●

## Lexique

ESAT : établissement et services d'aide par le travail.EA : entreprises adaptées.GESAT : réseau national du secteur protégé et adapté

## Salon « Osez nos compétences », les 4 et 5 novembre, à Paris

La troisième édition du salon « Osez nos compétences » se tiendra les 4 et 5 novembre 2014, à Paris, à la Grande Halle de la Villette. Chaque jour, des ateliers permettront aux participants d'aborder des thématiques opérationnelles sous forme de tables rondes : spécificités des achats publics, cadre contractuel des échanges économiques entre donneurs d'ordre et ESAT et EA, leviers issus de la loi sur l'économie sociale et solidaire, politiques RH

HD HUMANITE DIMANCHE SUPPLEMENT
164 RUE AMBROISE CROIZAT
93528 SAINT DENIS CEDEX - 01 49 22 72 72

**30 OCT/05 NOV 14**
Parution Irrégulière

Surface approx. (cm²) : 16
N° de page : 27



**Salon Osez nos compétences en Île-de-France**
**4 novembre à 9 heures jusqu'au 5 novembre à 17 heures.**
**La Grande Halle de la Villette, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e.**
Bousculer les prejuges, demontrer l'expertise metier des travailleurs en situation de handicap .
telle est la mission que se donnent les participants et organisateurs mobilises pour l'evenement.



Tous droits réservés à l'éditeur

Les Echos BUSINESS

business.lesechos.fr

Date : 31/10/2014

# A quoi servent les ESAT ?

Par : Julie Bolzer

Le recours aux ESAT et aux EA permet aux entreprises d'être exonérées de la taxe AGEFIPH. Mais pas seulement comme l'explique **Emmanuel** Chansou, directeur du **réseau GESAT** qui organise le salon « Osez nos compétences »*.
Que représente, aujourd'hui, le secteur du **travail protégé** ?

Le secteur du travail protégé et adapté représente aujourd'hui, en France, un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros, 150.000 emplois, plus de 1.000 métiers et quelques 2.000 établissements. Néanmoins, ce secteur reste encore mal connu.

Quelles réponses apporte le recours aux ESAT et aux EA (*) ?

Depuis 1987, les entreprises, administrations et collectivités de plus de 20 salariés ont l'obligation d'employer 6 % de personnes en situation de handicap . Les organisations ne satisfaisant pas cette obligation doivent verser une contribution à l'AGEFIPH. Depuis 2005, cette contribution peut être réduite si des contrats sont passés avec des ESAT ou des EA.

Sous quelles formes les ESAT et les EA travaillent-elles avec les entreprises ?

Les ESAT et les EA proposent leurs services aux entreprises, collectivités et organismes publics : soit sous la forme de sous-traitance de prestations ; soit sous la forme de détachement de travailleurs au sein d'entreprises dites du milieu ordinaire.

Au-delà de l'obligation légale et de l'exonération, quels sont les enjeux ?

Il s'agit de valoriser la diversité des savoir-faire et de démontrer l'expertise des travailleurs en situation de handicap. Le recours aux ESAT et aux EA permet également aux entreprises d'intégrer une dimension sociale à leurs achats. Il y a donc là une réponse à des enjeux aussi bien RH (ressources humaines) que RSE (responsabilité sociale de l'entreprise). D'où l'importance d'accroître la notoriété et la visibilité des **ESAT** et des EA.

## Évaluation du site

Cette section du site Internet du quotidien national Les Échos s'adresse aux entrepreneurs et aux cadres dirigeants. Il leur propose des articles concernant l'actualité des affaires au sens large.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 29
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



Tous droits réservés à l'éditeur

Comment ?

C'est dans ce but (ndlr : accroître la notoriété et la visibilité des ESAT et des EA) qu'a été lancé, en 2011, à l'initiative de la Mairie de Paris, de l'Association des Directeurs de CAT Parisiens (ADCP) du Conseil Régional Île-de-France et du **Réseau GESAT**, le salon « Osez nos compétences », rendez-vous favorisant la rencontre entre les ESAT et les EA avec les différents acteurs du monde économique. Conçu pour promouvoir la diversité des métiers des ESAT et des EA, et les compétences des travailleurs de ces établissements, le salon permet également de valoriser l'image du secteur auprès des donneurs d'ordre.

Vous soulignez la diversité des métiers. Qu'en est-il de la diversité des secteurs d'activité ?

En effet, les ESAT et les EA sont présentes dans une grande diversité de secteurs. L'illumination de la Tour Eiffel ? Une entreprise du secteur du travail protégé et adapté (STPA) y a contribué. La préparation de vos commandes en ligne de capsules de café ? Là-aussi, une entreprise du STPA y participe. La gestion des dossiers et la fabrication des cartes de famille nombreuse ? Encore une entreprise du STPA. Massage, recyclage informatique, commerces de bouche, call centers, industrie... Les **ESAT** et les EA oeuvrent dans tous ces secteurs. En outre, et c'est suffisamment important pour être souligné : il s'agit là d'emplois non délocalisables.

Lexique
ESAT : établissement et services d'aide par le travail.EA : **entreprises adaptées**. **GESAT** : réseau national du secteur **protégé** et **adapté**
Salon « Osez nos compétences », les 4 et 5 novembre, à Paris
La troisième édition du salon « Osez nos compétences » se tiendra les 4 et 5 novembre 2014, à Paris, à la Grande Halle de la Villette. Chaque jour, des ateliers permettront aux participants d'aborder des thématiques opérationnelles sous forme de tables rondes : spécificités des achats publics, cadre contractuel des échanges économiques entre donneurs d'ordre et ESAT et EA, leviers issus de la loi sur l'économie sociale et solidaire, politiques RH


Tous droits réservés à l'éditeur

Aujourd'hui en France
4 COUR DE L'ILE SEGUIN BP 10302
92102 BOULOGNE BILLANCOURT CED - 01 40 93 20 20

03 NOV 14
Hebdomadaire

Surface approx. (cm²) : 108
N° de page : 17





# AGENDA

## Osez nos compétences

Pour la 3e année, ce salon permettra aux PME et ETI de rencontrer les Esat (établissements et services d'aide par le travail) et les EA (entreprises adaptées) de la région, spécialisées dans l'emploi de travailleurs handicapés. Une soixantaine d'exposants et plus d'une centaine de savoir-faire à découvrir. Les 4 et 5 novembre, de 9 heures à 17 heures, Grande Halle de la Villette, Paris (XIXe). Accès libre réservé aux professionnels.
*www.osez-nos-competences.fr*

## Salon MIF Expo

Forte du succès de la première édition l'an dernier, cette grande vitrine des produits et innovations made in France revient mais déménage porte de Versailles. Près de 300 exposants seront à l'honneur.
Du 14 au 16 novembre, de 10 heures à 19 heures, porte de Versailles, Paris (XVe). Invitation gratuite sur préinscription :
*www.mifexpo.fr.*



Tous droits réservés à l'éditeur

Aujourd'hui en France
4 COUR DE L'ILE SEGUIN BP 10302
92102 BOULOGNE BILLANCOURT CED - 01 40 93 20 20

**03 NOV 14**
Hebdomadaire

Surface approx. (cm²) : 26
N° de page : 17



# AGENDA

## Osez nos compétences

Pour la 3e année, ce salon permettra aux PME et ETI de rencontrer les Esat (établissements et services d'aide par le travail) et les EA (entreprises adaptées) de la région, spécialisées dans l'emploi de travailleurs handicapés. Une soixantaine d'exposants et plus d'une centaine de savoir-faire à découvrir. Les 4 et 5 novembre, de 9 heures à 17 heures, Grande Halle de la Villette, Paris (XIXe). Accès libre réservé aux professionnels.
*www.osez-nos-competences.fr*


Tous droits réservés à l'éditeur

le Parisien
25 AVENUE MICHELET
93408 SAINT OUEN CEDEX - 01 40 10 30 30

03 NOV 14
Hebdomadaire

Surface approx. (cm²) : 71



## Supplément Economie

## Toutes rubriques

# AGENDA

Osez nos compétences

Pour la 3 e année, ce salon permettra aux PME et ETI de rencontrer les Esat (établissements et services d'aide par le travail) et les EA (entreprises adaptées) de la région, spécialisées dans l'emploi de travailleurs handicapés. Une soixantaine d'exposants et plus d'une centaine de savoir-faire à découvrir. Les 4 et 5 novembre, de 9 heures à 17 heures, Grande Halle de la Villette, Paris (XIX e). Accès libre réservé aux professionnels.

www.osez-nos-competences.fr

Salon MIF Expo

Forte du succès de la première édition l'an dernier, cette grande vitrine des produits et innovations made in France revient mais déménage porte de Versailles. Près de 300 exposants seront à l'honneur.

Du 14 au 16 novembre, de 10 heures à 19 heures, porte de Versailles, Paris (XV e). Invitation gratuite sur préinscription : www.mifexpo.fr.

D07655CC58B0400D22BC46F4EA0DB5863360FF7C11294831C1310A2

GESAT
2433091400509/GAW/OTO/2

Tous droits réservés à l'éditeur

www.courriercadres.com

Date : 03/11/2014

# Osez nos compétences : 3e édition du salon dédié au secteur du travail protégé et adapté

Par : Innocentia Agbe

La 3e édition du salon “Osez nos compétences” dédié au secteur du **travail protégé** et adapté aura lieu les 4 et 5 novembre à la Grande Halle de la Villette à Paris.

Le salon “Osez nos compétences” revient pour une 3e édition les 4 et 5 novembre à Paris. L’occasion d’échanger sur les enjeux du secteur du **travail protégé** et adapté qui emploie des personnes en situation de **handicap**.

Bousculer les préjugés

Le salon est destiné à un public de professionnels (PME, grandes **entreprises** privées et publiques…). Gesat, réseau national du secteur du **travail protégé** et adapté, qui organise l’événement avec différents partenaires, souhaite bousculer les préjugés et notamment démontrer l’expertise métier des travailleurs en situation de **handicap**.

Des débats

Plusieurs débats seront proposés pendant ces deux jours, ayant par exemple pour thématique “Quels modes de contractualisation entre donneurs d’ordre et Ésat*/EA** ?” ou encore “Quelles spécificités pour la commande publique auprès des Ésat et EA ?”.

*Établissements et services d’aide par le **travail**.

** **Entreprises** adaptées.

## Évaluation du site

Le site web du magazine Courrier Cadres diffuse des articles concernant les problématiques auxquelles sont confrontées les cadres. Il leur permet en outre d'entrer en contact via des fonctions communautaires (blogs, groupes de discussion, etc.)

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 9
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine


Tous droits réservés à l'éditeur

Les Echos
16 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE
75112 PARIS CEDEX 02 - 01 49 53 65 65

04 NOV 14
Quotidien Paris
OJD : 122744

Surface approx. (cm²) : 790
N° de page : 27



# Les travailleurs handicapés ne se cachent plus

● Les entreprises employant des handicapés cherchent à convaincre davantage de donneurs d'ordre.
● Elles s'exposent aujourd'hui et demain à Paris au Salon Osez nos compétences.

ÎLE-DE-FRANCE

***Dominique Malécot***
*dmalecot@lesechos.fr*

Les entreprises en sont généralement très satisfaites mais hésitent encore souvent à dire qu'elles font appel à eux, de peur de passer pour des exploiteurs. Eux, ce sont des travailleurs handicapés dont les employeurs organisent aujourd'hui et demain à Paris le Salon Osez nos compétences pour trouver davantage de débouchés à leurs entreprises.

Légalement, à moins de payer de lourdes pénalités ou d'avoir conclu un accord de branche ou d'entreprise, les handicapés doivent représenter 6 % des effectifs de toute firme de plus de 20 salariés. Certaines optent pour une troisième solution qui leur permet de ramener cette obligation à 3 % : la sous-traitance auprès d'établissements et services d'aide par le travail (Esat) ou d'entreprises adaptées (EA). Les premières sont régies par le ministère de la Santé et emploient exclusivement des handicapés, tandis que les secondes, avec un minimum de 80 % de travailleurs handicapés, dépendent du ministère de Travail.

« *Dans un cas comme dans l'autre, le but est bien d'employer des handicapés et de trouver des clients* », explique Emmanuel Chansou, directeur exécutif de l'association parisienne Gesat, qui a constitué un réseau pour cela. On recense quelque 1.400 Esat et 680 EA en France cumulant environ 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et employant respectivement 120.000 et 25.000 salariés.

« *Hors Ile-de-France, leur répartition est homogène sur le territoire,* poursuit Emmanuel Chansou. *Comme les familles, les entreprises préfèrent mettre leurs handicapés à la campagne. Au point que les entreprises qui les accueillent sont parfois les plus importantes d'une ville, comme à Carmaux* » (lire ci-dessous). Généralement gérées par des associations, qui perçoivent entre 10.000 et 12.000 euros de subvention annuelle par emploi, elles sont très intégrées au tissu industriel local.

## Vers la création d'un label ?

Certains groupes comme Peugeot, Safran, Orange ou Thales se sont impliqués de très longue date, notamment pour fabriquer des petites séries comme ces cartons produits à Tarbes pour transporter des pièces d'avion. « *La qualité de la production de ces entreprises est excellente, mais il ne faut pas compter sur des délais trop serrés* », résume Emmanuel Chansou.

Hors sous-traitance industrielle, le gros des bataillons est employé dans l'entretien des espaces verts, le tri ou la préparation de commandes. Le secteur reste toutefois fragile et trouver des débouchés demande un certain doigté. Emmanuel Chansou conseille ainsi la prudence aux entrepreneurs qui veu-



Tous droits réservés à l'éditeur

Les Echos
16 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE
75112 PARIS CEDEX 02 - 01 49 53 65 65

04 NOV 14
Quotidien Paris
OJD : 122744

Surface approx. (cm²) : 790
N° de page : 27



lent se lancer dans le tri et le traitement basique de déchets de produits électriques et électroniques. En revanche, ATF Gaia, à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne) a su monter en gamme. Cette entreprise de 77 salariés et de 8,3 millions d'euros de chiffre d'affaires reconditionne des ordinateurs, commercialise des pièces détachées et s'est lancée dans l'infogérance. Des réussites comme celle-ci pourraient favoriser « *l'apparition d'un label qui serait au travail des handicapés ce qu'est celui de Max Havelaar au commerce équitable* », se prend à rêver Emmanuel Chansou. ■

**Légalement, les handicapés doivent représenter 6 % des effectifs de toute firme de plus de 20 salariés.**
*Photo Shutterstock*



Tous droits réservés à l'éditeur

Les Echos
16 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE
75112 PARIS CEDEX 02 - 01 49 53 65 65

04 NOV 14
Quotidien Paris
OJD : 122744

Surface approx. (cm²) : 790
N° de page : 27



# Ary-France multiplie les activités de niche

**Cet établissement d'aide par le travail est reconnu pour ses boules de Noël et ses archets pour musiciens.**

*Laurent Marcaillou*
*—Correspondant à Toulouse*

Quarante-quatre ans d'ancienneté et des productions réputées : l'établissement d'aide par le travail (Esat) Ary-France à Carmaux (Tarn), de l'association Asei, fait travailler 225 « usagers » handicapés encadrés par 60 accompagnateurs. A la différence des salariés des entreprises adaptées, ils perçoivent l'allocation aux adultes handicapés et ne reçoivent de l'Esat que de 5 % à 20 % du SMIC. Ary-France a démarré en 1970 avec le montage et la décoration de boules de Noël pour les grands magasins et les centres commerciaux. Positionné sur les boules de qualité peintes à la carte, il reste le seul fabricant français face à la concurrence asiatique, en produisant sous sa marque 1 million de boules par an, dont 30 % sont exportées. Cette activité réalisée par 40 handicapés a rapporté 1,3 million d'euros en 2013. « *Mais nous avons voulu la diminuer parce qu'elle n'est pas rentable et nous avons perdu 40 % du marché en 2014* », explique Jean-François Brieugne, adjoint de la direction.

Ary-France est réputé aussi pour ses archets d'instruments à cordes fabriqués depuis 1975 avec du bois brésilien de Pernambouc et du crin de cheval de Mongolie. L'Esat en réalise un millier par an vendus en France et au Japon. Douze personnes taillent les baguettes, sertissent le crin et placent la garniture en métal, des tâches d'une grande technicité. « *Nous avons une pédagogie adaptée qui fonctionne à merveille* », se félicite Jean-François Brieugne.

**Outre ses activités industrielles, Ary-France a des activités de services, réalisant 4 millions d'euros de chiffre d'affaires.** *Photo DR*

## 225 travailleurs

Plus récemment, Ary-France s'est diversifié dans la sous-traitance industrielle, qui a augmenté de 40 % en 2014 grâce à un contrat d'Airbus pour remplir par semaine 5.000 seringues de peinture utilisées pour les raccords de surface. D'autres personnes peignent aux couleurs fluo les outillages de l'avionneur. Ce contrat de deux ans fait travailler 30 personnes. Le centre repeint aussi des boîtiers Internet et reconditionne des câbles de décodeurs de télévision pour un sous-traitant d'un opérateur de télécoms. Son atelier d'injection plastique réalise des bobines de fil Internet pour Thermocompact.

L'Esat a aussi des activités de services : une cuisine centrale de 650 repas par jour, une blanchisserie pour ERDF et les maisons de retraite, un service d'entretien de bureaux et d'espaces verts.

## Envoi-Hands travaille pour Airbus

**L'association Envoi a été créée en 1996 à l'initiative de la mairie de Toulouse et d'Airbus pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Elle emploie 110 salariés, dont 80 en insertion, pour un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros. Elle a créé, en janvier 2013, une entreprise adaptée pour handicapés, Envoi-Hands. Celle-ci emploie 15 personnes, du CAP à l'ingénieur, qui travaillent indirectement pour Airbus à la gestion des commandes et à l'optimisation de processus.**

Il réalise un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros, à parité dans l'industrie et les services, « *en prenant des marchés de niche que les entreprises ne veulent pas* », précise le dirigeant. La plupart des 225 travailleurs ont un handicap mental ou psychique, car les handicapés physiques (une dizaine) sont davantage embauchés en entreprise. Les usagers restent au centre jusqu'à la retraite. « *Seulement 1 % part en milieu de travail ordinaire,* déplore Jean-François Brieugne. *On pourrait aller au-delà, mais l'expérience professionnelle en Esat n'est pas assez reconnue.* » ■



Tous droits réservés à l'éditeur

Les Echos
16 RUE DU QUATRE SEPTEMBRE
75112 PARIS CEDEX 02 - 01 49 53 65 65

04 NOV 14
Quotidien Paris
OJD : 122744

Surface approx. (cm²) : 790
N° de page : 27



# Gestform allie handicap et technologie pour traiter des documents

**Opérant sur un marché concurrentiel, ce spécialiste de la gestion documentaire doit gagner en productivité pour vivre.**

*Frank Niedercorn*
*—Correspondant à Bordeaux*

Entreprise adaptée employant comme telle au moins 80 % d'handicapés, Gestform est « *une entreprise à part entière* », explique Marie-Hélène Lanoë, sa directrice marketing et commerciale. Dans un milieu où la taille moyenne plafonne à une quarantaine de personnes, Gestform fait figure de poids lourd avec 357 salariés répartis sur quatre sites : Mérignac et Le Haillan (dans la banlieue bordelaise), Toulouse et La Garenne-Colombes.

Depuis sa création en 1986, l'entreprise s'est cantonnée au même secteur d'activité. Même si, après la gestion de documents (numérisation, travaux d'impression, archivage), elle s'est diversifiée dans l'externalisation administrative. Cela l'a amenée à gérer des notes de frais, à attribuer des cartes famille nombreuse de la SNCF ou encore à rembourser les frais médicaux pour le compte de mutuelles.

Toutefois la compétition est rude. Qu'il s'agisse des sociétés sous-traitant les travaux en Asie ou d'autres entreprises aidées comme la toulousaine DSi. La solution pour Gestform consiste à investir pour développer ses logiciels et améliorer sa productivité. Les systèmes de reconnaissance de documents font ainsi une bonne partie du traitement. Permettant, par exemple, à l'opérateur, spécialiste des dossiers de ressources humaines, de traiter jusqu'à 600 documents à l'heure.

> « Si jamais l'Etat décidait de faire baisser sa subvention, nous serions rapidement en difficulté. »
> **OLIVIER THÉRON**
> Directeur général de Gestform

Traiter avec des grands comptes comme la SNCF, son plus gros client, Dassault, Airbus, le CEA, Arkema, Orange ou encore EDF, impose aussi de gros efforts. Gestform est la seule entreprise de son secteur à cumuler les certifications ISO 9001 ou 14001 et même la norme Ohsas 18001 (santé et sécurité au travail). Il bénéficie même des plus hautes normes de sécurité pour la défense.

## Efforts de diversification

Comme tous les EA, Gestform emploie au moins 80 % de personnes handicapées au sein de ses effectifs de production. S'y ajoutent aussi 15 % des salariés des fonctions support. En retour, l'Etat subventionne l'activité de l'entreprise par l'intermédiaire d'une aide par poste, équivalant à 80 % du SMIC. Une subvention qui pèse entre 15 et 17 % des revenus de 11 millions d'euros. « *Notre résultat net est de 3 % et, si jamais l'Etat décidait de faire baisser sa subvention, nous serions rapidement en difficulté* », explique Olivier Théron, le directeur général.

D'où des efforts pour se diversifier. A la suite de sa création par un ancien cadre d'Aerospatiale, Gestform a longtemps été dépendante du secteur aéronautique qui pèse encore un tiers de l'activité. L'objectif est désormais de faire progresser l'activité auprès des clients existants, comme AG2R, qui, après la numérisation de ses bordereaux, confie aussi à Gestform ses dossiers RH. Autre piste, développer la notoriété de l'entreprise en région parisienne et vers de nouveaux secteurs d'activité. ■



Tous droits réservés à l'éditeur

Date : 04/11/2014

# Les travailleurs handicapés ne se cachent plus

*Les entreprises employant des handicapés cherchent à convaincre davantage de donneurs d'ordre.Elles s'exposent aujourd'hui et demain à Paris au Salon Osez nos compétences.*

Les entreprises en sont généralement très satisfaites mais hésitent encore souvent à dire qu'elles font appel à eux, de peur de passer pour des exploiteurs. Eux, ce sont des travailleurs handicapés dont les employeurs organisent aujourd'hui et demain à Paris le Salon Osez nos compétences pour trouver davantage de débouchés à leurs entreprises.

Légalement, à moins de payer de lourdes pénalités ou d'avoir conclu un accord de branche ou d'**entreprise**, les **handicapés** doivent représenter 6 % des effectifs de toute firme de plus de 20 salariés. Certaines optent pour une troisième solution qui leur permet de ramener cette obligation à 3 % : la sous-traitance auprès d'établissements et services d'aide par le **travail** (Esat) ou d'**entreprises** adaptées (EA). Les premières sont régies par le ministère de la Santé et emploient exclusivement des **handicapés**, tandis que les secondes, avec un minimum de 80 % de **travailleurs** handicapés, dépendent du ministère de **Travail**.

*« Dans un cas comme dans l'autre, le but est bien d'employer des handicapés et de trouver des clients »*, explique Emmanuel Chansou, directeur exécutif de l'association parisienne Gesat, qui a constitué un réseau pour cela. On recense quelque 1.400 Esat et 680 EA en France cumulant environ 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et employant respectivement 120.000 et 25.000 salariés.


## Évaluation du site

Cette section du portail Orange s'adresse aux professionnels. Il leur propose un service de messagerie ainsi que des articles concernant l'actualité économique et financière.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 15
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



Tous droits réservés à l'éditeur

*« Hors Ile-de-France, leur répartition est homogène sur le territoire,* poursuit Emmanuel Chansou. *Comme les familles, les entreprises préfèrent mettre leurs handicapés à la campagne. Au point que les entreprises qui les accueillent sont parfois les plus importantes d'une ville, comme à Carmaux »* (lire ci-dessous). Généralement gérées par des associations, qui perçoivent entre 10.000 et 12.000 euros de subvention annuelle par emploi, elles sont très intégrées au tissu industriel local.

Vers la création d'un label ?

Certains groupes comme Peugeot, Safran, Orange ou Thales se sont impliqués de très longue date, notamment pour fabriquer des petites séries comme ces cartons produits à Tarbes pour transporter des pièces d'avion. *« La qualité de la production de ces entreprises est excellente, mais il ne faut pas compter sur des délais trop serrés »*, résume Emmanuel Chansou.

Hors sous-traitance industrielle, le gros des bataillons est employé dans l'entretien des espaces verts, le tri ou la préparation de commandes. Le secteur reste toutefois fragile et trouver des débouchés demande un certain doigté. Emmanuel Chansou conseille ainsi la prudence aux entrepreneurs qui veulent se lancer dans le tri et le traitement basique de déchets de produits électriques et électroniques. En revanche, ATF Gaia, à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne) a su monter en gamme. Cette **entreprise** de 77 salariés et de 8,3 millions d'euros de chiffre d'affaires reconditionne des ordinateurs, commercialise des pièces détachées et s'est lancée dans l'infogérance. Des réussites comme celle-ci pourraient favoriser *« l'apparition d'un label qui serait au **travail** des **handicapés** ce qu'est celui de Max Havelaar au commerce équitable »*, se prend à rêver Emmanuel Chansou.


Tous droits réservés à l'éditeur

LesEchos.fr

www.lesechos.fr

Date : 03/11/2014

# Les travailleurs handicapés ne se cachent plus

Par : Dominique Malécot

Les entreprises employant des handicapés cherchent à convaincre davantage de donneurs d'ordre. Elles s'exposent aujourd'hui et demain à Paris au Salon Osez nos compétences.
Les entreprises en sont généralement très satisfaites mais hésitent encore souvent à dire qu'elles font appel à eux, de peur de passer pour des exploiteurs. Eux, ce sont des travailleurs handicapés dont les employeurs organisent aujourd'hui et demain à Paris le Salon Osez nos compétences pour trouver davantage de débouchés à leurs entreprises. Légalement, à moins de payer de lourdes pénalités ou d'avoir conclu un accord de branche ou d'entreprise, les handicapés doivent représenter 6% des effectifs de toute firme de plus de 20 salariés. Certaines optent pour une troisième solution qui leur permet de ramener cette obligation à 3%: la sous-traitance auprès d'établissements et services d'aide par le travail (**Esat**) ou d'entreprises adaptées (EA). Les premières sont régies par le ministère de la Santé et emploient exclusivement des handicapés, tandis que les secondes, avec un minimum de 80% de travailleurs handicapés, dépendent du ministère de Travail. *«Dans un cas comme dans l'autre, le but est bien d'employer des handicapés et de trouver des clients»* , explique **Emmanuel Chansou**, directeur exécutif de l'association parisienne **Gesat**, qui a constitué un réseau pour cela. On recense quelque 1.400 Esat et 680 EA en France cumulant environ 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et employant respectivement 120.000 et 25.000 salariés. *«Hors Ile-de-France, leur répartition est homogène sur le territoire,* poursuit **Emmanuel** Chansou. *Comme les familles, les entreprises préfèrent mettre leurs handicapés à la campagne. Au point que les entreprises qui les accueillent sont parfois les plus importantes d'une ville, comme à Carmaux»* (lire ci-dessous). Généralement gérées par des associations, qui perçoivent entre 10.000 et 12.000 euros de subvention annuelle par emploi, elles sont très intégrées au tissu industriel local.

Vers la création d'un label ?
Certains groupes comme Peugeot, Safran, Orange ou Thales se sont impliqués de très longue date, notamment pour fabriquer des petites séries comme ces cartons produits à Tarbes pour transporter des pièces d'avion. *«La qualité de la production de ces entreprises est excellente, mais il ne faut pas compter sur des délais trop serrés»* , résume Emmanuel Chansou. Hors sous-traitance industrielle, le gros des bataillons est employé dans l'entretien des espaces verts, le tri ou la préparation de commandes. Le secteur reste toutefois fragile et trouver des débouchés demande un certain doigté.

## Évaluation du site

Le site du quotidien économique national Les Échos diffuse de nombreux articles, couvrant ainsi l'ensemble de l'actualité économico-financière française et internationale.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 244
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine


Tous droits réservés à l'éditeur

Emmanuel Chansou conseille ainsi la prudence aux entrepreneurs qui veulent se lancer dans le tri et le traitement basique de déchets de produits électriques et électroniques. En revanche, ATF Gaia, à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne) a su monter en gamme. Cette entreprise de 77 salariés et de 8,3 millions d'euros de chiffre d'affaires reconditionne des ordinateurs, commercialise des pièces détachées et s'est lancée dans l'infogérance. Des réussites comme celle-ci pourraient favoriser *«l'apparition d'un label qui serait au travail des handicapés ce qu'est celui de Max Havelaar au commerce équitable»* , se prend à rêver Emmanuel Chansou.


Tous droits réservés à l'éditeur

www.categorynet.com

Date : 04/11/2014

# Retrouvez ATF Gaia les 4 et 5 novembre 2014 à la Grande Halle de la Villette, au Salon de l'achat socialement responsable – Osez nos compétences Ile-de-France

Moissy Cramayel, le 3 novembre 2014. ATF Gaia, Entreprise de Services du Numérique (ESN) intervenant dans la gestion du cycle de vie des équipements informatiques et télécoms professionnels, participe au Salon du Secteur Protégé et Adapté de Paris et d'Ile-de-France, en tant qu'**Entreprise** Adaptée.

Salon de l'achat socialement responsable – **Osez** nos **compétences**
Evénement incontournable des politiques RSE, la 3ème édition du salon **Osez** nos **compétences** est un lieu unique pour découvrir, comprendre et agir en faveur des échanges économiques entre les entreprises et le secteur du travail protégé et adapté. Pour cette nouvelle édition, les partenaires du salon s'engagent aux côtés des ESAT & EA pour mettre en lumière le secteur du travail protégé et adapté (STPA).

ATF Gaia présente sur l'espace « Découvrir »
ATF Gaia sera présente sur l'espace « Découvrir » au pôle métier « Informatique » durant les deux jours du salon.
**ATF Gaia intervient à deux Ateliers**
Mardi 4 novembre de 14h à 14h45 & Mercredi 5 novembre de 11h à 11h45
Quelles coopérations entre donneurs d'ordre et ESAT & EA pour développer l'innovation ?
Atelier animé par David BELLIARD, Journaliste à Alternatives Économiques et Spécialiste des politiques de santé publique et de l'économie sociale et solidaire
Intervenants :
- Sylvain COUTHIER, Président d'ATF Gaia et Délégué Régional IDF de l'UNEA
- Manuel BONNET, Gérant de l'EA Fastroad
- Sandrine DHELLEMMES, Directrice Inclusion & Mission Handicap de la Société Générale
- Christophe LORENTZIADIS, Directeur commercial de l'EA Log'ins
- Eric VERKANT, Directeur régional adjoint de BPI France

## Évaluation du site

Categorynet est une agence de presse spécialisée dans la diffusion de communiqués de presse. Son site Internet diffuse également un flux d'informations concernant l'actualité des media et de la communication.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 29
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine


Tous droits réservés à l'éditeur

L'objectif global de cet atelier est de proposer aux auditeurs une vision différente de la simple relation d'achat ou de sous-traitance entre le donneur d'ordre et le STPA et d'informer des nouvelles perspectives qu'apporte la loi sur l'Economie Sociale et solidaire au STPA.

ATF Gaia et le handicap
Depuis sa création en 1995, ATF Gaia met la performance économique au service d'un engagement social en faveur de l'insertion par le travail des personnes handicapées. Engagée depuis 14 ans auprès de la commission Fédérale de Tir Sportif de la Fédération Française Handisport et partenaire depuis 15 ans du Centre de Réadaptation Professionnelle et Fonctionnelle de Nanteau (77), ATF Gaia représente aujourd'hui l'un des principaux acteurs en Seine et Marne pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Entreprise Adaptée depuis 2008, ATF Gaia permet de démultiplier cette démarche en faveur des personnes à efficience réduite.

A propos d'ATF Gaia, Entreprise Adaptée* – www.atf-gaia.fr

Du déploiement, au maintien opérationnel, jusqu'au recyclage par le réemploi, la mission d'ATF Gaia est d'intervenir dans le cycle de vie des équipements informatiques et télécoms professionnels, tout en respectant l'environnement et en favorisant l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

**Services informatiques et télécoms**
• Gestion du poste de travail
• Confidentialité des données
• Ingénierie et mise en place d'infrastructures systèmes et réseaux

**Réemploi et recyclage de matériels professionnels : Informatique – Télécom - Téléphonie mobile**
• Rachat des matériels auprès des entreprises et collectivités
• Collecte, traçabilité, audit, effacement des données
• Vente de matériels reconditionnés et de pièces détachées
• Recyclage / dépollution via notre réseau de partenaires agréés

**E-commerce**
• Site PC Privé : Vente en ligne de matériel informatique reconditionné dédiée aux salariés des clients ATF Gaia
• Site Laptopservice : Vente en ligne de matériel informatique aux particuliers.

Créée en 1995, ATF Gaia, Entreprise Adaptée*, réunit 77 collaborateurs et affiche un chiffre d'affaires 2013 de 8,3 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport au chiffre d'affaires 2012. ATF Gaia est certifiée ISO 14001 (Management de l'environnement) et engagée dans une démarche ISO 26000 (responsabilité sociétale).
*Entreprise qui emploie durablement au minimum 80 % de salariés handicapés dans l'effectif de production, dans des conditions de travail adaptées à leur handicap.

**Contact Presse :**
ATF Gaia
Valérie BROUARD


Tous droits réservés à l'éditeur

Tél. : 01 64 13 38 87 - 06 32 76 01 63
Cette adresse email est protégée contre les robots des spammeurs, vous devez activer Javascript pour la voir.


Tous droits réservés à l'éditeur

www.vivrefm.com

Date : 03/11/2014

# L'ESAT c'est la vie !

Invité : Béatrice AMSELLEM, Vice-Présidente du Réseau Gesat, Sylvain COUTHIER, PDG de l'EA ATF GAIA et Délégué Régional de l'UNEA, Nathalie DORKEL, Direction Achats Groupe GDF, Catherine POURVOYEUR, Responsable RSE Achats Développement Filière Achats du groupe BPCE.

Les Esat, établissements et services d'aide par le travail, permettent à une personne handicapée d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire. L'orientation en Esat, décidée par la MDPH (maison départemental des personnes handicapées), vaut reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Quelles sont les conditions pour une personne d'intégrer un **ESAT**, quelles sont les activités de ces établissements ? Quels sont les avantages pour une **entreprise** ordinaire de s'adresser à un **ESAT**, quelle est l'image que le grand public a des **ESAT** et comment valoriser le travail des personnes handicapées, autant de sujets que nous abordons tous les mois dans une série d'émissions de la vie des **entreprises** préparées en collaboration avec le société Manpower, le réseau Solidel et le GESAT et que nous avons appelé : « L'**ESAT** c'est la vie ! »

Aujourd'hui, nous nous parlons du salon Osez nos compétences qui ouvre ses portes demain à Paris.

## Évaluation du site

Vivre FM est une radio associative francilienne centrée autour des questions relatives au handicap. Son site internet présente la station ainsi qu'un fil d'actualité.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 16
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine


Tous droits réservés à l'éditeur

www.juritravail.com

Date : 05/11/2014

# Les entreprises s'investissent pour que le handicap ne soit pas un facteur d'exclusion professionnelle

Par : Akim Khenifar

Juritravail

*Certaines entreprises franchissent le pas et s'aventurent sur le terrain de la **promotion des compétences** des personnes atteintes d'un handicap. Ce début de semaine est marqué par l'organisation à Paris d'un salon tenu en cet honneur. L'appellation de ce **salon** en évoque bien l'esprit : "Osez nos compétences"…*

Ce ne sont pas les travailleurs qui en ont pris l'initiative ce sont bien des chefs d'entreprise qui ont décidé de faire valoir cette idée que l'emploi de travailleurs en situation de handicap n'est pas à confondre avec une **exploitation** honteuse de ces salariés qui disposent de**talents** et de **compétences** appréciés.

Plus encore, c'est la volonté de rassurer les donneurs d'ordres, qui est mise en avant à travers cet évènement.

Rappelons que l'emploi de personnes handicapées est une **obligation légale**. Toute **entreprise** de plus de 20 salariés est concernée avec un effectif minimum de **6%** de personnes atteintes de **handicap**. Cette voie n'est pas la seule issue possible. Les **entreprises** peuvent notamment

## Évaluation du site

Ce site s'adresse aux salariés. Il met à leur disposition diverses ressources et propose des articles consacrés à l'actualité juridique.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 21
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



Tous droits réservés à l'éditeur

recourir à la sous-traitance auprès d'établissements et de services d'aide par le **travail** (employant uniquement des **travailleurs** handicapés) ou **d'entreprises adaptées** (intégrant au minimum 80% de **travailleurs** handicapés). Le but étant le même : "employer des handicapés et trouver des clients", comme le rappelle Emmanuel Chansou, directeur exécutif de l'association parisienne Gesat.

Plusieurs **entreprises** (Thales, Peugeot, etc…) se sont lancées depuis bien longtemps dans le combat contre l'**exclusion** du personnel atteint de **handicap** et se **satisfont des résultats** obtenus.

***"Info-plus" Sanction en cas de non-respect des règles sur le travail du personnel sujet à un handicap***

Le recours à la sous-traitance avec des **entreprises** adaptées ou des services d'aide par le **travail** ainsi que l'embauche directe de personnes en situation de **handicap** peuvent aussi laisser la place au versement d'une contribution à l'association pour la gestion du **fonds** pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) si l'activité de l'**entreprise** s'accommode mal de l'intégration de personnes atteintes d'un handicap.

Si l'**entreprise** ne respecte pas ses obligations afférentes à l'emploi de personnes handicapées, elle s'expose à une sanction financière correspondant au montant qui aurait dû être versé à l'agefiph majoré de **25 %** (articles L5212-10 et L5212-12 du Code du travail).


Tous droits réservés à l'éditeur

Entreprendre
53 RUE DU CHEMIN VERT
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - 01 46 10 21 21

Entreprendre
Interview exclusive Fillon son plan B
Caprice des Dieux le saga
Niel un drôle de P-DG
Dossier
LE CHOC PME
Des solutions pour s'en sortir
Les dessous de la cuisine rapide
FONCTIONNAIRES
Ceux qui bullent et ceux qui bossent

**NOV 14**
Mensuel
OJD : 18124

Surface approx. (cm²) : 516
N° de page : 124



thema TRAVAIL & HANDICAP

# RÉSEAU GESAT : innovation, compétences et handicap

**« L'insertion par le travail des personnes en situation de handicap est à la fois une richesse et une spécificité française. »**

Le réseau Gesat assure un lien essentiel entre les donneurs d'ordre et le secteur du travail adapté et protégé. Fort d'une base de données réunissant 2100 entreprises employant entre 80 et 100% de personnes handicapées, le réseau Gesat ne cesse de multiplier ses actions auprès du monde de l'entreprise. Rencontre avec Emmanuel Chansou, son Directeur Executif.

## GESAT : LA FORCE D'UN RÉSEAU

Créé en 1982, le réseau Gesat est une association qui a pour vocation d'assurer la promotion du secteur du travail protégé et adapté et d'accompagner les entreprises, privées ou publiques, dans leurs relations avec les ESAT (établissements et services d'aide par le travail) et EA (entreprises adaptées). Pour Emmanuel Chansou, « *l'insertion par le travail des personnes en situation de handicap est à la fois une richesse et une spécificité française. Notre organisation et notre Business Model reflètent pleinement les missions que nous nous sommes fixés, ajoute-t-il. En effet, notre gouvernance est mixte, rassemblant des représentants des acteurs économiques et des représentants du secteur protégé et adapté. Mais surtout, ce sont les entreprises qui, à travers leur offre de service, financent à 80% l'ensemble de notre action au bénéfice de la totalité des ESAT et EA. Cela est gage pour nous d'une réelle indépendance* », souligne-t-il. Bref, le réseau Gesat a donc pour objectif quotidien de se faire rencontrer l'offre et la demande. Un objectif pour lequel il s'appuie sur une série et d'événements de sensibilisation.

## SENSIBILISER À L'ACHAT RESPONSABLE

Le réseau Gesat peut se targuer d'être la première structure à ce jour à avoir mis en place une base de données rassemblant de manière exhaustive les 2100 ESAT et EA référencées en France. « *Cet annuaire en ligne est mis à jour en temps réel,* rappelle Emmanuel Chansou. *Il permet aux entreprises d'accéder rapidement au fournisseur de leur choix. Il sert également de plateforme d'appels d'offres. En parallèle, nous avons mis en place un portail d'information qui reçoit 60 000 visiteurs uniques par mois* ». Le réseau Gesat a en outre lancé deux observatoires (un baromètre annuel et une enquête tous les deux ans) afin notamment de recueillir la perception des donneurs d'ordre à l'égard du secteur du travail protégé et adapté, déterminer les secteurs les plus porteurs, les difficultés rencontrées et les leviers d'amélioration. Au-delà, le réseau Gesat mobilise les acteurs économiques sur le terrain, à travers plusieurs rendez-vous. « *Nous avons créé les 1ers trophées dédiés à la valorisation du travail protégé et adapté : les trophées des Prestations HandiResponsables. L'idée étant de promouvoir les innovations dont font preuve les ESAT et EA. Nous avons récompensé par exemple l'ESAT la Bergerie gérant le port et la location de péniches du bassin de Besançon, l'ESAT Mosaïque qui assure des animations auprès du centre de gérontologie du Raizet et un ESAT de Savoie qui a mis au point un système à base de bambous pour traiter les eaux usées* ». Enfin, événement phare dont le Gesat a accepté, sur une initiative de la Mairie de Paris et de la Région Ile-de-France, d'assurer le portage technique et financier, le salon Osez nos compétences, organisé cette année les 4 et 5 novembre à la grande halle de La Villette, permet aux acteurs du secteur du travail protégé et adapté et aux donneurs d'ordre de se rencontrer. Le réseau Gesat poursuit son effort de sensibilisation, à travers notamment un projet d'appui aux démarches de certification au sein des EA et des ESAT, la recherche d'un nouveau mode de partage des expériences entre entreprises du secteur du travail protégé et adapté ou le développement de nouvelles filières métiers (cf. la fabrication et le portage de plateaux repas en entreprises, le recyclage des équipements électroniques dans les entreprises).

gesat
innovation, compétences et handicap



Tous droits réservés à l'éditeur

Affiches PARISIENNES

www.affiches-parisiennes.com

Date : 07/11/2014

# Travailleurs handicapés, osez leurs compétences !

Par : Anne MOREAUX

Salon "Osez nos compétences" - AP

Fort du succès des deux premières éditions, le salon du secteur du travail protégé et adapté Osez nos compétences a permis la rencontre des établissements du secteur avec les entreprises et collectivités lors de sa troisième édition les 4 et 5 novembre derniers à la Grande Halle de la Villette.

Les entreprises et les collectivités ont pu y trouver des solutions concrètes pour répondre à leurs obligations d'emploi et de contribution auprès de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) et du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp), ainsi que pour développer leur politique RSE ou d'achats solidaires.

Aujourd'hui en France, les entreprises de 20 salariés et plus doivent compter 6#% de personnes handicapées au sein de leur effectif. Dans le cas contraire, elles s'acquittent d'une contribution auprès de l'Agefiph ou du Fiphfp.

## Évaluation du site

Le site internet du magazine professionnel Les affiches Parisiennes et départementales diffuse des articles concernant l'actualité du droit et de l'immobilier.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 8
* pages nouvelles en moyenne sur une semaine



Tous droits réservés à l'éditeur

Affiches PARISIENNES

Selon la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11#février 2005 et les articles L. 5212-1 à L.5212-17 du Code du travail, cette obligation d'emploi concerne tous les salariés du secteur privé qu'ils soient en contrat à durée indéterminée ou déterminée, à temps plein ou à temps partiel, mais également dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

En compensation de l'effort réalisé par l'employeur, celui-ci peut bénéficier au choix d'une minoration de sa contribution au titre de la lourdeur du handicap ou du versement d'une aide à l'emploi en milieu ordinaire. Si l'employeur peut s'acquitter de son obligation en embauchant directement des travailleurs handicapés, il peut aussi s'acquitter partiellement de celle-ci en accueillant des personnes handicapées dans le cadre d'un stage, en concluant des contrats de sous-traitance, de fournitures ou de prestations de services avec des entreprises adaptées (EA), des centres de distribution de travail à domicile ou des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) (lire encadrés ci-dessous).

Cette dernière option, très pratique et utilisée, est celle valorisée par le Salon Osez nos compétences. Ces contrats de fourniture de sous-traitance ou de prestations de service permettent à l'employeur une exonération partielle de son obligation d'embauche, qui ne peut être supérieure à la moitié du pourcentage légal, soit 3#% de l'effectif de l'établissement.

Ségolène Neuville, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion auprès de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, estime que «#notre pays a su créer très tôt ces outils que sont les ESAT et EA pour que les personnes handicapées connaissent la fierté de travailler#». Ainsi, les personnes handicapées travaillant au sein des ESAT et EA sont au nombre de 18#% des personnes handicapées ayant un emploi, ce qui est considérable.

Parce que ce secteur du travail protégé et adapté continue d'innover et de progresser, ses organisateurs ont choisi de renforcer la valorisation du rôle économique des ESAT et EA pour faire du salon un lieu d'échanges et de rendez-vous d'affaires. De nombreux représentants d'entreprises, donneurs d'ordre et ESAT, ont pu partager leur retour d'expériences et créer de nouveaux partenariats.

**Les différentes structures d'accueil**

Elles favorisent la promotion des travailleurs handicapés et, dans la mesure du possible, leur accès à des emplois en milieu ordinaire de travail.

• **Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)**


Tous droits réservés à l'éditeur

Affiches PARISIENNES

Ce ne sont pas des entreprises mais des structures médico-sociales offrant aux travailleurs handicapés, dont la capacité de travail n'excède pas le tiers de celle d'un travailleur valide, des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif. Elles peuvent parfois disposer d'un foyer d'hébergement pour accueillir les personnes handicapées en dehors de leurs temps d'activité.

• **Les entreprises adaptées (EA)**

Ces entreprises à part entière doivent favoriser la promotion des travailleurs handicapés et, si possible, leur accès à des emplois en milieu ordinaire. Elles reçoivent des travailleurs handicapés dont la capacité de travail est supérieure ou égale au tiers de celle d'un travailleur valide, pour leur permettre d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs possibilités. Elles emploient au moins 80 % de salariés handicapés dans leurs effectifs de production. Pour les aider à réaliser leur objectif elles bénéficient de deux aides d'Etat et passent un contrat d'objectifs triennal (COT) avec les services de l'Etat, qui vaut agrément.

Dans une **EA** le travailleur est un salarié, il est rémunéré à 100 % du SMIC minimum, alors que dans un **ESAT** le travailleur est un usager et perçoit une indemnité de 55 % du SMIC minimum.

Si le rôle de l'**EA** est de favoriser l'accès des travailleurs handicapés à l'emploi en milieu ordinaire, celui de l'**ESAT**, qui accueille des personnes avec un handicap plus lourd, est de les accompagner et leur permettre de conserver leurs acquis scolaires et professionnels.

gesat
innovation, compétences et handicap

**« Nos objectifs sont assez ambitieux »**

Béatrice Amsellem, vice-présidente du réseau**GESAT** et Emmanuel Chansou, directeur exécutif, présents sur le Salon, précisent la mission et les valeurs de leur association.

Qu'est-ce que le **Gesat ?**


Tous droits réservés à l'éditeur

Affiches PARISIENNES

**Emmanuel Chansou :** Le **Gesat** est le réseau économique des ESAT et des EA. Ce réseau national, créé il y a 30 ans, a trois missions: faire la promotion du secteur du **travail protégé** et **adapté**, accompagner les entreprises dans leur partenariat économique avec les 2100 ESAT et EA, et accompagner les mutations des ESAT et EA donc faire correspondre l'offre métiers avec les besoins des entreprises. C'est une association avec un conseil d'administration mixte qui associe à la fois des représentants des entreprises donneurs d'ordres et des représentants des ESAT et EA. Nous sommes financés à 80#% sur des fonds privés, ce qui nous permet de bien nous positionner en tant qu'agence de développement économique du travail protégé et de jouer pleinement notre rôle d'interface de manière neutre. Nous ne sommes pas liés au poids des différentes structures du travail **protégé** et **adapté**.

**Quels sont ses objectifs ?**

**E.C. :** Nous avons des objectifs assez ambitieux. Le premier est d'offrir de l'emploi aux 400000 personnes en situation de handicap qui sont au chômage. Mais nous souhaitons surtout faire progresser économiquement les **ESAT** et les EA. Leur permettre de remplir leur mission d'insertion par le travail, donc d'avoir des marchés.

**Comment et pourquoi le Gesat a-t-il créé le salon «Osez nos compétences» ?**

**E.C. :** Nous avons créé le salon sur une initiative de la mairie de Paris. C'était vraiment pour faire se rencontrer l'offre et la demande, avoir un événement phare par rapport à ce qui existait.

**Avez-vous remarqué des évolutions depuis que le salon existe ?**

**E.C. :** Le secteur représente 150000 emplois et 2,5#milliards de chiffre d'affaires. Je sens qu'il y aune mutation petit à petit, la tendance de fond est que les ESAT et EA ont bien résisté à la crise et ont surtout su conquérir de nouveaux marchés.


Tous droits réservés à l'éditeur

Affiches PARISIENNES

**Qui sont les entreprises faisant appel aux ESAT et EA ?**

**E.C. :** Les grands donneurs d'ordre sont de grandes entreprises, le plus gros est PSA avec plus de 30#millions d'euros par an, Orange avec 17#millions d'euros par an. Après, 80#% des clients des ESAT et EA en région parisienne sont des PME. Il y a une tendance globalement à ce que les grands groupes et les sociétés de taille intermédiaires augmentent dans la part des clients des ESAT et des EA.

**Quels secteurs sont les plus pourvoyeurs de travailleurs protégés ?**

**E.C. :** C'est très compliqué à dire, il y a un gros développement des services ou des métiers de la restauration. Cela suit l'économie française.

**Béatrice Amsellem :** C'est forcément dans les services, tout ce qui touche à la bureautique ou l'informatique en général avec des missions assez pointues en termes d'infogérance, de vidéo-codage de chèques, de gestion de matériel informatique. L'assistanat administratif un peu complexe est aussi un secteur qui se developpe bien. À savoir les comptes-rendus de réunion, la traduction, la complétude ou l'analyse de dossiers. Voilà des montées en compétences qui se font aujourd'hui.

**Quels contrats de travail ? Questions à Aurélie Guillard, avocate à la Cour, cabinet BFPL Avocats**

Du côté des personnes handicapées
**Quelles sortes de contrat de travail les personnes en situation de handicap peuvent-elles signer ? Y a-t-il une différence entre EA et ESAT ?**

Les travailleurs handicapés sont salariés dans les EA, ils bénéficient donc d'un statut de travailleur « normal » régi par le droit commun, c'est-à-dire le Code du travail. Dans un ESAT qui est un centre


Tous droits réservés à l'éditeur

médico-social, les travailleurs handicapés ne sont pas salariés mais usagers de l'ESAT avec lequel ils concluent un contrat d'aide et de soutien par le travail. Leur statut est régi par le Code de l'action sociale et des familles. Le travail qui peut leur être proposé vise avant tout à développer leur capacité d'emploi.

Du côté des entreprises

**Quels modes de contractualisation entre donneurs d'ordre et ESAT ou EA ?**

Il existe deux catégories de contrats.

**Le contrat de prestation de service, sous-traitance ou fourniture :** l'ESAT ou l'EA intervenant comme toute entreprise normale, les contrats auront la même forme que ceux que l'on signe avec les autres prestataires, sous-traitants et fournisseurs. Il faudra veiller à obtenir la copie des agréments de l'EA ou de l'ESAT ;

Et **le contrat de mise à disposition** : lorsque l'entreprise a besoin d'une main-d'œuvre supplémentaire pour l'exécution d'une mission, elle peut accueillir un travailleur handicapé issu d'une EA ou d'un ESAT pour une durée d'un an renouvelable une fois pour l'EA et deux fois pour l'ESAT. Ces contrats peuvent être une excellente transition vers une embauche du salarié handicapé vers la structure d'accueil. Pour les contrats conclus avec les EA, les comités d'entreprise de l'EA et de l'entreprise utilisatrice doivent être consultés et le contrat est soumis au visa de l'inspection du travail. Les règles sont différentes pour les travailleurs issus des ESAT (information de la maison départementale des personnes handicapées, accompagnement médico-social parallèlement au travail…).

**Quel contrat utiliser si l'entreprise a besoin de faire appel à un ESAT ou EA en association avec une entreprise du milieu ordinaire?**

Les donneurs d'ordre peuvent recourir à des EA et des ESAT en co-traitance avec des entreprises du milieu ordinaire. Des **contrats tri- ou multipartites** ou des **contrats distincts avec des clauses d'indivisibilité** sont alors signés. Les EA/ ESAT et les entreprises du milieu ordinaires peuvent


Tous droits réservés à l'éditeur

également créer des **groupements momentanés d'entreprises (GME)** pour présenter une offre globale au client sur la prestation sollicitée.

**L'économie sociale et solidaire en chiffres** :

2226000 salariés dans le secteur

10#% de l'emploi en France

366#milliards d'euros de chiffre

d'affaires cumulés

215000 entreprises (10#% des entreprises françaises)

• En France, on compte 1450 ESAT et 700 EA qui constituent le secteur du travail protégé et adapté (STPA). Les ESAT représentent environs 80#% du secteur du travail protégé et adapté et les EA 20#%. Ces structures emploient près de 155000 travailleurs handicapés ainsi que 22000 emplois comprenant le personnel d'encadrement.

• En Île-de-France, il existe 250 structures, 190 ESAT et 60 EA qui emploient 20000 travailleurs.


Tous droits réservés à l'éditeur

AFFICHES PARISIENNES
ET DÉPARTEMENTALES

05/07 NOV 14
Tri-hebdomadaire

Surface approx. (cm²) : 1967
N° de page : 1,5,6,7



Affiches PARISIENNES

Journal bi-hebdomadaire d'annonces légales et d'information juridique

Du 5 au 7 novembre 2014 • n° 88 - 1,40€

# Travailleurs handicapés : osez leurs compétences

Fort du succès des deux premières éditions, le salon du secteur du travail protégé et adapté *Osez nos compétences* a permis la rencontre des établissements du secteur avec les entreprises et collectivités lors de sa 3e édition à la Grande Halle de la Villette.

© A.-P.

## L'apprentissage, une voie à privilégier

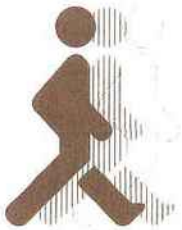

Selon l'enquête trimestrielle Prism'emploi – OpinionWay Les Jeunes & l'emploi, 63 % des jeunes de moins de 25 ans estiment que suivre un apprentissage ou une formation en alternance donne de meilleures chances de trouver un emploi.

**PARIS**

## Anne Hidalgo appelle les innovateurs du monde entier à « réinventer Paris »

Tous droits réservés à l'éditeur

AFFICHES PARISIENNES
ET DÉPARTEMENTALES

05/07 NOV 14
Tri-hebdomadaire

Surface approx. (cm²) : 1967
N° de page : 1,5,6,7



À LA UNE

# Travailleurs handicapés : osez leurs compétences !

**Fort du succès des deux premières éditions, le salon du secteur du travail protégé et adapté *Osez nos compétences* a permis la rencontre des établissements du secteur avec les entreprises et collectivités lors de sa troisième édition les 4 et 5 novembre derniers à la Grande Halle de la Villette.**

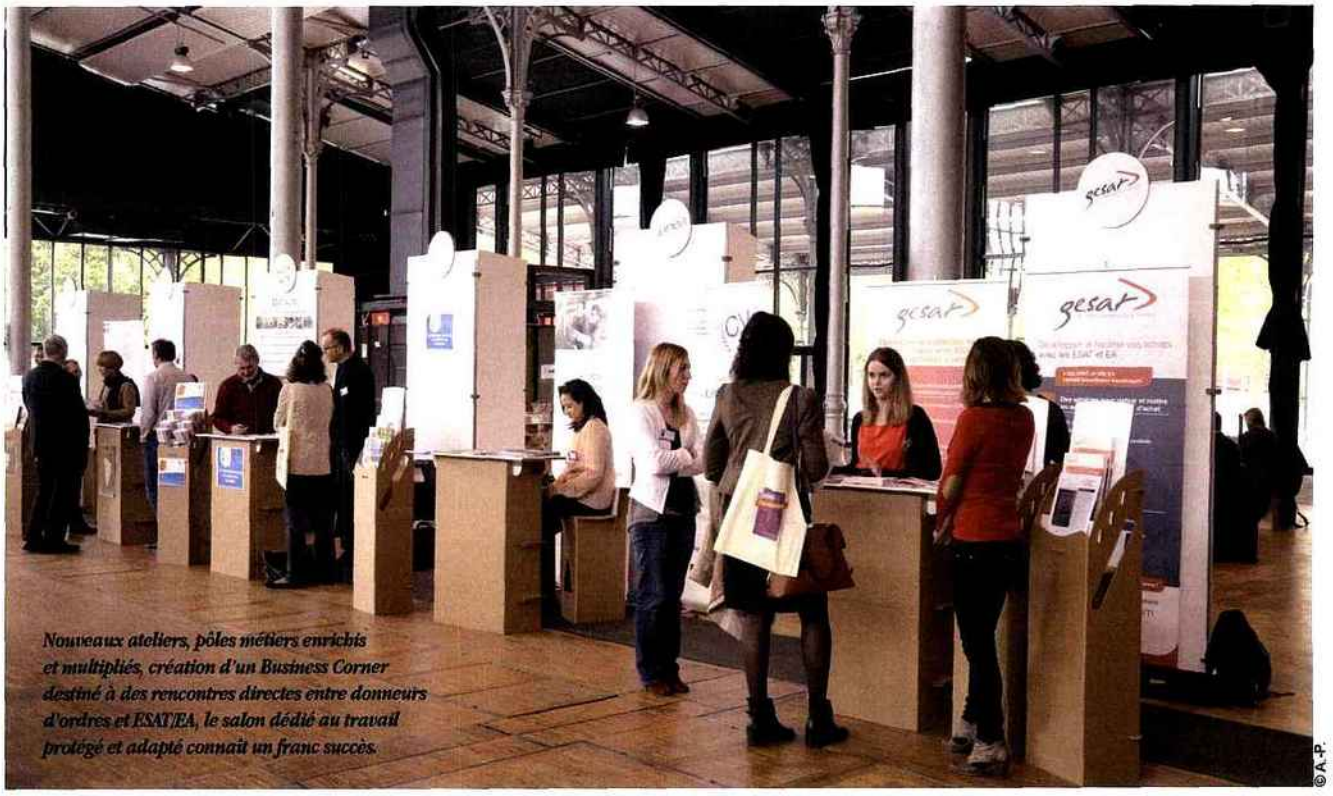


*Nouveaux ateliers, pôles métiers enrichis et multipliés, création d'un Business Corner destiné à des rencontres directes entre donneurs d'ordres et ESAT/EA, le salon dédié au travail protégé et adapté connaît un franc succès.*

©A.P.

Les entreprises et les collectivités ont pu y trouver des solutions concrètes pour répondre à leurs obligations d'emploi et de contribution auprès de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph) et du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp), ainsi que pour développer leur politique RSE ou d'achats solidaires.

Aujourd'hui en France, les entreprises de 20 salariés et plus doivent compter 6 % de personnes handicapées au sein de leur effectif. Dans le cas contraire, elles s'acquittent d'une contribution auprès de l'Agefiph ou du Fiphfp.

Selon la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 et les articles L. 5212-1 à L.5212-17 du Code du travail, cette obligation d'emploi concerne tous les salariés du secteur privé qu'ils soient en contrat à durée indéterminée ou déterminée, à temps plein ou à temps partiel, mais également dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation.

En compensation de l'effort réalisé par l'employeur, celui-ci peut bénéficier au choix d'une minoration de sa



Tous droits réservés à l'éditeur

contribution au titre de la lourdeur du handicap ou du versement d'une aide à l'emploi en milieu ordinaire. Si l'employeur peut s'acquitter de son obligation en embauchant directement des travailleurs handicapés, il peut aussi s'acquitter partiellement de celle-ci en accueillant des personnes handicapées dans le cadre d'un stage, en concluant des contrats de sous-traitance, de fournitures ou de prestations de services avec des entreprises adaptées (EA), des centres de distribution de travail à domicile ou des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) (*lire encadrés*).

Cette dernière option, très pratique et utilisée, est celle valorisée par le Salon *Osez nos compétences*. Ces contrats de fourniture de sous-traitance ou de prestations de service permettent à l'employeur une exonération partielle de son obligation d'embauche, qui ne peut être supérieure à la moitié du pourcentage légal, soit 3 % de l'effectif de l'établissement.

Ségolène Neuville, Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion auprès de la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, estime que « *notre pays a su créer très tôt ces outils que sont les ESAT et EA pour que les personnes handicapées connaissent la fierté de travailler* ». Ainsi, les personnes handicapées travaillant au sein des ESAT et EA sont au nombre de 18 % des personnes handicapées ayant un emploi, ce qui est considérable.

Parce que ce secteur du travail protégé et adapté continue d'innover et de progresser, ses organisateurs ont choisi de renforcer la valorisation du rôle économique des ESAT et EA pour faire du salon un lieu d'échanges et de rendez-vous d'affaires. De nombreux représentants d'entreprises, donneurs d'ordre et ESAT, ont pu partager leur retour d'expériences et créer de nouveaux partenariats.

**Anne Moreaux**
**a.moreaux@affiches-parisiennes.com**

## L'économie sociale et solidaire en chiffres

**2 226 000 salariés dans le secteur**
**10 % de l'emploi en France**
**366 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulés**
**215 000 entreprises (10 % des entreprises françaises)**

- **En France, on compte 1 450 ESAT et 700 EA qui constituent le secteur du travail protégé et adapté (STPA). Les ESAT représentent environs 80 % du secteur du travail protégé et adapté et les EA 20 %. Ces structures emploient près de 155 000 travailleurs handicapés ainsi que 22 000 emplois comprenant le personnel d'encadrement.**
- **En Île-de-France, il existe 250 structures, 190 ESAT et 60 EA qui emploient 20 000 travailleurs.**

## Quels contrats de travail ? Questions à Aurélie Guillard, avocate à la Cour, cabinet BFPL Avocats

### Du côté des personnes handicapées

**Quelles sortes de contrat de travail les personnes en situation de handicap peuvent-elles signer? Y a-t-il une différence entre EA et ESAT?**

Les travailleurs handicapés sont salariés dans les EA, ils bénéficient donc d'un statut de travailleur « normal » régi par le droit commun, c'est-à-dire le Code du travail. Dans un ESAT qui est un centre médico-social, les travailleurs handicapés ne sont pas salariés mais usagers de l'ESAT avec lequel ils concluent un contrat d'aide et de soutien par le travail. Leur statut est régi par le Code de l'action sociale et des familles. Le travail qui peut leur être proposé vise avant tout à développer leur capacité d'emploi.

### Du côté des entreprises

**Quels modes de contractualisation entre donneurs d'ordre et ESAT ou EA?**

Il existe deux catégories de contrats.

**Le contrat de prestation de service, sous-traitance ou fourniture**: l'ESAT ou l'EA intervenant comme toute entreprise normale, les contrats auront la même forme que ceux que l'on signe avec les autres prestataires, sous-traitants et fournisseurs. Il faudra veiller à obtenir la copie des agréments de l'EA ou de l'ESAT;

Et **le contrat de mise à disposition** : lorsque l'entreprise a besoin d'une main-d'œuvre supplémentaire pour l'exécution d'une mission, elle peut accueillir un travailleur handicapé issu d'une EA ou d'un ESAT pour une durée d'un an renouvelable une fois pour l'EA et deux fois pour l'ESAT. Ces contrats peuvent être une excellente transition vers une embauche du salarié handicapé vers la structure d'accueil. Pour les contrats conclus avec les EA, les comités d'entreprise de l'EA et de l'entreprise utilisatrice doivent être consultés et le contrat est soumis au visa de l'inspection du travail. Les règles sont différentes pour les travailleurs issus des ESAT (information de la maison départementale des personnes handicapées, accompagnement médico-social parallèlement au travail...).

**Quel contrat utiliser si l'entreprise a besoin de faire appel à un ESAT ou EA en association avec une entreprise du milieu ordinaire?**

Les donneurs d'ordre peuvent recourir à des EA et des ESAT en co-traitance avec des entreprises du milieu ordinaire. Des contrats tri- ou multipartites ou des contrats distincts avec des clauses d'indivisibilité sont alors signés. Les EA / ESAT et les entreprises du milieu ordinaires peuvent également créer des groupements momentanés d'entreprises (GME) pour présenter une offre globale au client sur la prestation sollicitée.


Tous droits réservés à l'éditeur

AFFICHES PARISIENNES
ET DÉPARTEMENTALES

05/07 NOV 14
Tri-hebdomadaire

Surface approx. (cm²) : 1967
N° de page : 1,5,6,7



# « Nos objectifs sont assez ambitieux »

## Béatrice Amsellem, vice-présidente du réseau GESAT et Emmanuel Chansou, directeur, présents sur le Salon, précisent la mission et les valeurs de leur association.

© DR

**Qu'est-ce que le Gesat?**

**Emmanuel Chansou:** Le Gesat est le réseau économique des ESAT et des EA. Ce réseau national, créé il y a 30 ans, a trois missions: faire la promotion du secteur du travail protégé et adapté, accompagner les entreprises dans leur partenariat économique avec les 2100 ESAT et EA, et accompagner les mutations des ESAT et EA donc faire correspondre l'offre métiers avec les besoins des entreprises. C'est une association avec un conseil d'administration mixte qui associe à la fois des représentants des entreprises donneurs d'ordres et des représentants des ESAT et EA. Nous sommes financés à 80 % sur des fonds privés, ce qui nous permet de bien nous positionner en tant qu'agence de développement économique du travail protégé et de jouer pleinement notre rôle d'interface de manière neutre. Nous ne sommes pas liés au poids des différentes structures du travail protégé et adapté.

**Quels sont ses objectifs?**

**E.C.:** Nous avons des objectifs assez ambitieux. Le premier est d'offrir de l'emploi aux 400000 personnes en situation de handicap qui sont au chômage. Mais nous souhaitons surtout faire progresser économiquement les ESAT et les EA. Leur permettre de remplir leur mission d'insertion par le travail, donc d'avoir des marchés.

**Comment et pourquoi le Gesat a-t-il créé le salon « Osez nos compétences »?**

**E.C.:** Nous avons créé le salon sur une initiative de la mairie de Paris. C'était vraiment pour faire se rencontrer l'offre et la demande, avoir un événement phare par rapport à ce qui existait.

**Avez-vous remarqué des évolutions depuis que le salon existe?**

**E.C.:** Le secteur représente 150000 emplois et 2,5 milliards de chiffre d'affaires. Je sens qu'il y aune mutation petit à petit, la tendance de fond est que les ESAT et EA ont bien résisté à la crise et ont surtout su conquérir de nouveaux marchés.

**Qui sont les entreprises faisant appel aux ESAT et EA?**

**E.C.:** Les grands donneurs d'ordre sont de grandes entreprises, le plus gros est PSA avec plus de 30 millions d'euros par an, Orange avec 17 millions d'euros par an. Après, 80 % des clients des ESAT et EA en région parisienne sont des PME. Il y a une tendance globalement à ce que les grands groupes et les sociétés de taille intermédiaires augmentent dans la part des clients des ESAT et des EA.

**Quels secteurs sont les plus pourvoyeurs de travailleurs protégés?**

**E.C.:** C'est très compliqué à dire, il y a un gros développement des services ou des métiers de la restauration. Cela suit l'économie française.

**Béatrice Amsellem:** C'est forcément dans les services, tout ce qui touche à la bureautique ou l'informatique en général avec des missions assez pointues en termes d'infogérance, de vidéo-codage de chèques, de gestion de matériel informatique. L'assistanat administratif un peu complexe est aussi un secteur qui se developpe bien. À savoir les comptes-rendus de réunion, la traduction, la complétude ou l'analyse de dossiers. Voilà des montées en compétences qui se font aujourd'hui.

© DR

# Les différentes structures d'accueil

Elles favorisent la promotion des travailleurs handicapés et, dans la mesure du possible, leur accès à des emplois en milieu ordinaire de travail.

**• Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)**

Ce ne sont pas des entreprises mais des structures médico-sociales offrant aux travailleurs handicapés, dont la capacité de travail n'excède pas le tiers de celle d'un travailleur valide, des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif. Elles peuvent parfois disposer d'un foyer d'hébergement pour accueillir les personnes handicapées en dehors de leurs temps d'activité.

**• Les entreprises adaptées (EA)**

Ces entreprises à part entière doivent favoriser la promotion des travailleurs handicapés et, si possible, leur accès à des emplois en milieu ordinaire. Elles reçoivent des travailleurs handicapés dont la capacité de travail est supérieure ou égale au tiers de celle d'un travailleur valide, pour leur permettre d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs possibilités. Elles emploient au moins 80 % de salariés handicapés dans leurs effectifs de production. Pour les aider à réaliser leur objectif elles bénéficient de deux aides d'État et passent un contrat d'objectifs triennal (COT) avec les services de l'Etat, qui vaut agrément.

Dans une **EA** le travailleur est un salarié, il est rémunéré à 100 % du SMIC minimum, alors que dans un **ESAT** le travailleur est un usager et perçoit une indemnité de 55 % du SMIC minimum.

Si le rôle de l'**EA** est de favoriser l'accès des travailleurs handicapés à l'emploi en milieu ordinaire, celui de l'**ESAT**, qui accueille des personnes avec un handicap plus lourd, est de les accompagner et leur permettre de conserver leurs acquis scolaires et professionnels.



Tous droits réservés à l'éditeur

**France Info.fr**
*Webzine radio nationale*
**3 novembre 2014**

http://www.franceinfo.fr/emission/c-est-mon-boulot/2014-2015/les-multiples-facettes-des-entreprises-qui-emploient-des-handicapes-31-10-2014-17-18

---

# Les multiples facettes des entreprises qui emploient des handicapés

C'EST MON BOULOT par Philippe Duport vendredi 31 octobre 2014

Recommander 25 Tweeter 11 +1 2 Share 2

*La vie quotidienne au travail, pour 150.000 personnes, le travail de tous les jours, c'est dans un ESAT que ça se passe, un établissement spécialisé qui accueille des handicapés. De véritables petites entreprises qui justement tiennent salon demain à Paris.*

C'est demain et après demain à la Grande Halle de la Villette, un grande « place de marché » où on va signer des contrats, faire du "business". Sauf que les entreprises qui vont essayer de se vendre dans ce salon sont un peu spéciales : ces sont des ESAT, des établissements et services d'aide par le

travail, et aussi des entreprises adaptées. Et si vous croyez qu'on y colle des enveloppes ou autre petits boulots sans grande valeur ajoutée, il est temps de vous faire une nouvelle idée.
Sur le salon de la Villette, on croisera des entreprises qui emploient des handicapés et qui travaillent pour l'industrie de pointe : Airbus, PSA ou Safran. Mais ça, c'est déjà presque de l'histoire ancienne. Ce qui est classique aussi, c'est la confection d'objets, avec de l'assemblage : pour les cérémonies du onze novembre, le Bleuet de France que vous verrez à la boutonnière des anciens combattants et du président de la République est désormais fabriqué en France - l'an dernier, c'était encore en Chine - par des travailleurs handicapés de l'Allier.

Mais le "secteur protégé" s'attaque désormais aux services. Quand vous appelez votre service clients aux Trois-Suisses ou au Crédit Agricole, il n'est pas impossible que vous tombiez sans le savoir sur un travailleur handicapé. Certaines entreprises adaptées se sont lancées dans le transport, de biens et même de personnes. D'autres cuisinent et livrent des repas aux personnes âgées. D'autres encore proposent des massages en entreprises par des masseurs non voyants…

Les entreprises commencent à bien comprendre l'intérêt de faire travailler les établissements spécialisés. La loi les oblige à employer au moins six pour cent de personnes handicapés. Pour éviter d'être sanctionnées - ça peut coûter jusqu'à quatorze mille euros par poste manquant - elles peuvent sous-traiter à ce type d'établissement. Dans les grands groupes, on trouve de plus en plus souvent un responsable des achats spécialisé uniquement dans la sous-traitance au secteur protégé. Les entreprises choisissent cette démarche pour privilégier les circuits courts, l'économie locale, et aussi parce que, chez quelques unes, l'idée qu'elles doivent être utile la société fait vraiment son chemin.

Les structures qui emploient des personnes handicapées ne sont bien sûr pas concurrentielles par rapport à d'autres sous-traitants. Leur rythme de travail, leur productivité ne sont pas les mêmes. Elles ne peuvent s'aligner que parce que l'Etat les aide. Mais une étude du cabinet KPMG a montré qu'à chaque fois qu'un travailleur handicapé retrouvait un emploi dans une structure adaptée, il permettait d'économiser dix mille euros à la collectivité.

**France Info**
*Radio nationale*
**Chronique « C'est mon boulot »**
**3 novembre 2014**
**4 140 162 Auditeurs**

---

# C'est mon boulot

du lundi au vendredi à 6h25, 9h25 et 13h55.

## *Les multiples facettes des entreprises qui emploient des handicapés*

Entreprise & Carrières
1 RUE EUGENE ET ARMAND PEUGEOT
92856 RUEIL MALMAISON CEDEX - 0 825 300 302

23/29 SEPT 14
Hebdomadaire
OJD : 7976

Surface approx. (cm²) : 4115
N° de page : 18-25



## APS CACHÉS

L'ensemble de ces mesures serait vain sans un important travail d'accompagnement : définition du nouveau poste selon les affinités des personnes et les possibilités d'accueil des services, mise en sureffectif systématique pour faciliter les rotations sur des postes non vacants, ce qui permet de soulager le service sans le bousculer pendant l'intégration du travailleur handicapé… Stage d'intégration de six mois à une année et demie, sur la base d'une convention tripartite DRH, agent, service. « Il faut montrer que l'investissement est valable aussi pour les services », analyse Julie Boutin. Pour les agents rencontrant des difficultés dans les métiers administratifs et pour ceux atteints de troubles psychiques, la mairie a construit une sorte de service adapté interne, réalisant de la mise sous pli, de la saisie, etc. Neuf agents qui ne peuvent être occupés à 100 % y travaillent.
L'ensemble de ce plan d'actions a été financé à hauteur de 580 000 euros par la mairie, qui a reçu une subvention du FIPHFP de 750 000 euros sur trois ans. Le même montage a été renouvelé dans la nouvelle convention. « 95 % des dépenses passent dans les actions », conclut Julie Boutin. L. G.

*Après un bilan de compétences systématique, les personnes repérées bénéficient d'une formation interne de reclassement.*

L'INTERVIEW

## « Les entreprises favorisent l'emploi des personnes handicapées en les encourageant à se former »

**JULIETTE ARNOULD**
**RESPONSABLE DE LA MISSION HANDICAP DU GROUPE BULL, PORTE-PAROLE DU COLLECTIF HANDICAP & NUMÉRIQUE**

***Comment l'idée d'un collectif de grandes entreprises du numérique engagées pour l'emploi des personnes handicapées est-elle née ?***
L'idée d'un collectif d'entreprises (dix à l'origine en 2010 et quatorze aujourd'hui*) est née d'un constat commun : les candidats rencontrés sur les salons et les forums ne présentent malheureusement pas le niveau de formation exigé pour occuper nos postes, en particulier au niveau ingénieur dans les filières informatique et technique.
Les entreprises adhérentes du Syntec Numérique sont engagées depuis plusieurs années en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, mais leur taux moyen d'emploi de travailleurs handicapés n'est que de 1,2 %.
Alors que notre secteur d'activité est fortement créateur d'emplois – 700 000 postes en dix ans et plus d'un million en 2015 –, nous souhaitions échanger nos bonnes pratiques et réfléchir autour de projets à bâtir ensemble pour persévérer. Il est important que les entreprises favorisent l'emploi des personnes handicapées en les encourageant à se former et à postuler à ces nouveaux métiers. C'est là tout l'objectif du collectif Handicap & Numérique, qui mutualise les pratiques dans quatre domaines : l'insertion-formation, le maintien dans l'emploi, le secteur protégé, la communication-sensibilisation.

***Que trouve-t-on sur le portail Handi-numérique ?***
Le portail < www.handi-numerique.com >, mis en ligne en juin 2014, a vocation à fournir à tous, en particulier aux personnes en situation de handicap – salariés, élèves, étudiants et leurs parents – les outils nécessaires pour s'orienter vers nos métiers. Les informations sont regroupées dans un site web synthétique, clair et accessible à tous les types de handicap. Les jeunes handicapés sont souvent moins bien informés sur les débouchés professionnels que les autres jeunes et s'interdisent parfois l'accès à des formations scientifiques. En naviguant sur le site, l'internaute trouve des informations sur les filières et les perspectives d'embauche : formations de niveaux bac à bac+5, stages, alternance, emplois. Les métiers les plus recherchés par nos entreprises sont ceux d'ingénieur réseau-système, de concepteur, de développeurs de logiciel, de consultant.
L'objectif du site est également de susciter les rencontres : une rubrique Agenda permet de suivre l'actualité des entreprises afin de les rencontrer à l'occasion de forums emploi, par exemple au cours de la prochaine Semaine pour l'emploi des personnes handicapées.

***Qui assure le développement du site ?***
Le collectif a choisi de confier à l'association CED – communication dans les domaines de l'emploi, du handicap et de la diversité – la création du site, en réponse à la ligne éditoriale fixée par les entreprises partenaires.
Les mises à jour des données sont réalisées trimestriellement par un comité de pilotage du site composé du collectif et du Syntec numérique. Dans un objectif d'accessibilité du portail à tous les types de handicap, le collectif a souhaité que le site atteigne le niveau Or, niveau maximal : l'accès est possible via les synthèses vocales, les terminaux braille, les logiciels d'agrandissement de caractères, de sous-titrages, etc. Le portail est financé par les entreprises fondatrices et l'Agefiph. **PROPOS RECUEILLIS PAR VALÉRIE GRASSET-MOREL**

* Accenture, AKKA Technologies, Altran, Assystem, Atos, Bull, Capgemini, CGI, Econocom-Qsiatis, Gfi, Open, Orange Business services, Sopra, Steria.


Tous droits réservés à l'éditeur

**Raje**
*Radio*
**26 septembre 2014**

http://www.raje.fr/podcast

---

Ils font bouger nos villes : Emmanuel Chansou - Paris - Une entrevue par Florent Bessaguet

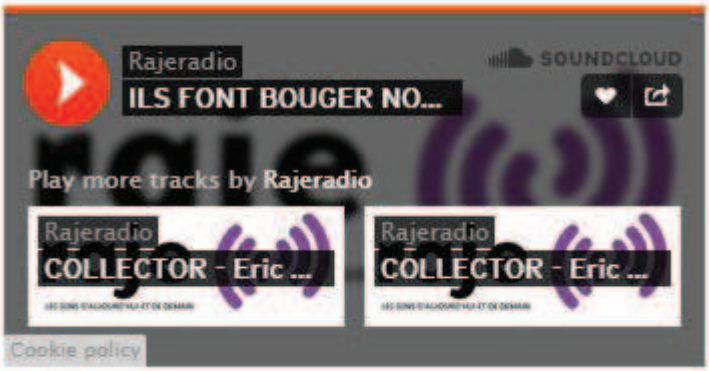


Voir le site internet de RAJE

**Raje**
*Radio*
**25 septembre 2014**

http://www.raje.fr/podcast

---

Ils font bouger nos villes : Emmanuel Chansou - Paris - Une entrevue par Florent Bessaguet

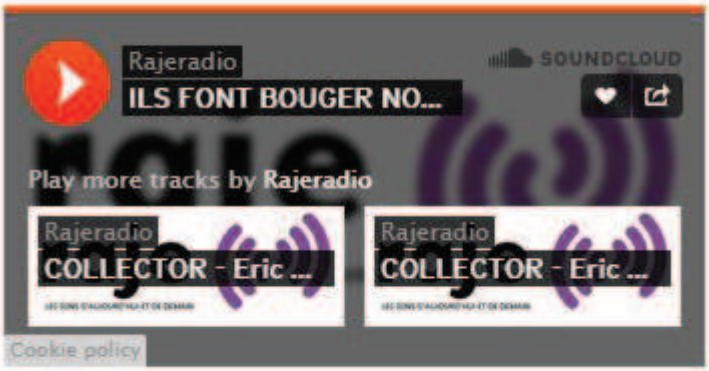


Voir le site internet de RAJE

**Raje**
*Radio*
**25 septembre 2014**

http://www.raje.fr/podcast

---

Ils font bouger nos villes : Emmanuel Chansou - Paris - Une entrevue par Florent Bessaguet

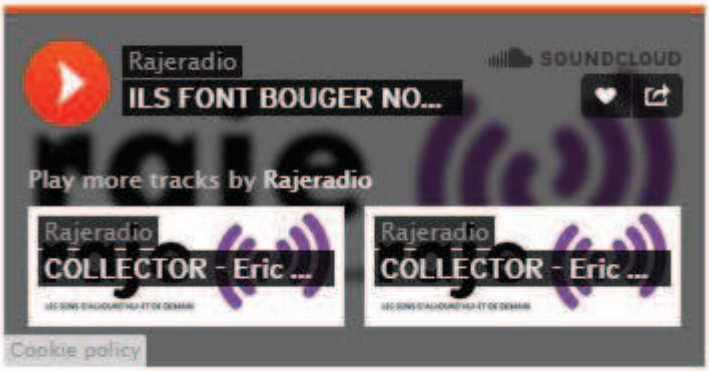


Voir le site internet de RAJE

**Raje**
*Radio*
**25 septembre 2014**

http://www.raje.fr/podcast

---

Ils font bouger nos villes : Emmanuel Chansou - Paris - Une entrevue par Florent Bessaguet

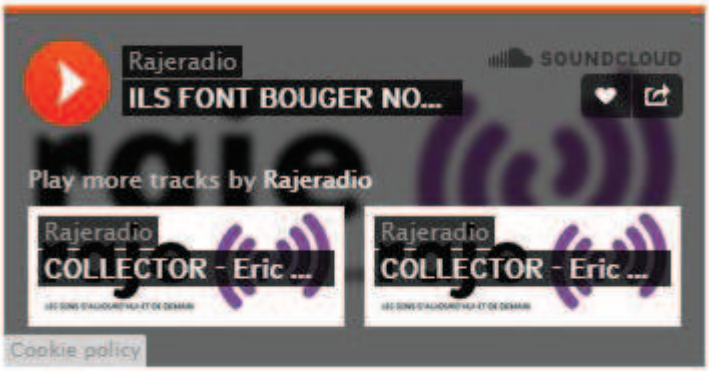


Voir le site internet de RAJE

**Raje**
*Radio*
**24 septembre 2014**

http://www.raje.fr/podcast

---

Ils font bouger nos villes : Emmanuel Chansou - Paris - Une entrevue par Florent Bessaguet

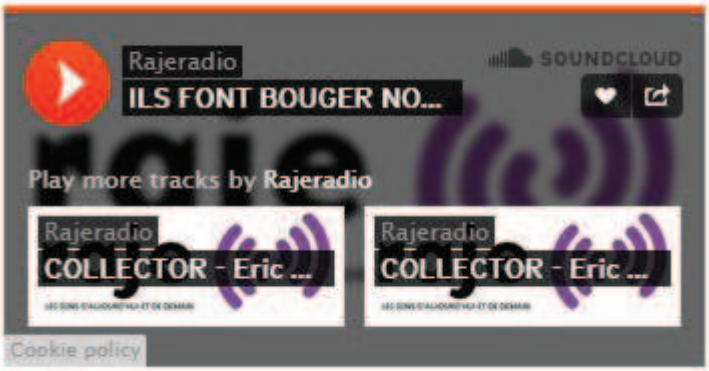


Voir le site internet de RAJE

# ACHATS RESPONSABLES : UN LEVIER POUR L'INSERTION

*Erick Le GUELLEC.*

Erick Le Guellec dirige depuis cinq ans une entreprise Adaptée (EA) Aposit[1] et un établissement et service d'aide par le travail, l'Esat des Cerisiers[2]. Son métier : il le voit comme une réponse à une aspiration profonde. *« Au départ ce n'était pas le handicap en particulier qui m'intéressait, mais la précarité. Je voulais me sentir utile »*, dit-il.

C'est chose faite. Sa mission au quotidien est de préserver l'équilibre financier des établissements et de mettre en adéquation offres de services et demandes des entreprises. *« Dans une période où l'État se désengage de plus en plus, il va falloir développer les partenariats extérieurs »*, ajoute-t-il. Tout en précisant que : *« Dans le marché très compétitif des Métiers de l'impression, ce ne sont pas les prix mais le savoir-faire de nos salariés que nous mettons en avant. L'entreprise récupère aussi des unités bénéficiaires. Choisir de travailler avec le secteur protégé et adapté peut relever d'un choix social de l'entreprise. »*

Dans le cadre d'une prestation en entreprise, Erick Le Guellec oriente le client vers deux types de solutions. Soit un détachement avec le travailleur qui rejoint l'entreprise pour une période courte, soit une mise à disposition impliquant, à terme, la volonté d'intégrer la personne en CDD ou en CDI. Un professionnel de l'établissement et un tuteur dans l'entreprise accompagnent le travailleur pour faciliter son adaptation et anticiper ses attentes.

*« Pour les personnes avec un handicap psychique, il peut y avoir des périodes de décompensation (troubles du comportement, dépression...) qu'il faut accompagner. Avec les personnes déficientes intellectuelles, lorsqu'elles ne savent ni lire ni écrire, L'Esat propose des cours de remise à niveau scolaire. En général, ces personnes développent beaucoup de talent pour compenser leur handicap »*, précise Erick Le Guellec. L'insertion se fait par palier et requiert du temps pour aboutir à des succès pérennes.

*1. Aposit (EA) : activité : imprimerie/reprographie*
*2. Esat des cerisiers : activités : mise sous pli, conditionnement, numérisation, espaces verts. Situé à Colombes.*

## TÉMOIGNAGE DE RACHID SENANE, DÉTACHÉ CHEZ EDF

*Rachid SENANE.*

*Rachid : « Je suis détaché un mois sur deux chez EDF où je m'occupe du dispatching du courrier à l'envoi des colis, de l'assemblage de document et de l'approvisionnement des fontaines d'eau. Je suis encadré par un moniteur de l'Esat et une personne d'EDF. Je réalise que j'ai beaucoup changé depuis que je suis en entreprise et que j'ai fait beaucoup de progrès. Chez EDF, je rencontre beaucoup de gens et je m'y sens très bien. Je voudrais à terme intégrer l'entreprise. »*

## SALON « OSEZ NOS COMPÉTENCES »

La troisième édition du Salon « Osez nos compétences » s'est tenue les 4 et 5 novembre dernier 2014, à la Grande Halle de la Villette. Cette année, 600 donneurs d'ordre étaient présents pour ce rendez-vous incontournable des politiques RSE. Les donneurs d'ordre ont pu échanger avec une structure du secteur du travail protégé et adapté (STPA) pour trouver des réponses concrètes et passer directement à l'action.

*Salon « OSEZ NOS COMPÉTENCES ».*

## L'ESATITUDE HÔTEL DE NICE GÉRÉ PAR UN ESAT

*L'Esatitude Hôtel.*

L'Esatitude Hôtel, situé en centre-ville de Nice est entièrement géré par un Esat. L'association Départementale des Amis et Parents d'enfants en situation de handicap mental (Adapei) des Alpes-Maritimes a fait en 2010 le choix d'un pari innovant et ambitieux : se lancer dans l'hôtellerie. Plus de trente travailleurs de l'Esat font vivre cet hôtel et son restaurant.

*« L'Esatitude Hotel est un hôtel deux étoiles comme les autres. Les travailleurs de l'Esat y accueillent des clients toute l'année »*, précise Fabien Dupas qui dirige l'hôtel.

Ce lieu atypique est un pont entre deux mondes qui ne sont pas habitués à se rencontrer. Il permet aux travailleurs de rentrer en relation avec le grand public. *« Des travailleurs dotés d'une grande conscience professionnelle et d'une réelle bienveillance »*, souligne le directeur de l'établissement, fier de ses équipes.

En 2014, l'activité ayant été très satisfaisante, des projets d'agrandissement de l'hôtel sont à l'étude. Dans l'avenir, souhaitons que se multiplient des établissements de ce type.

Une piste de plus à explorer pour que les ESAT diversifient leurs activités et se développent.

***Contact : hotelesatitude.com***